THE CITY FOR WOMEN: NO SAFE PLACE

THE CITY FOR WOMEN: NO SAFE PLACE

by

Linda MacLeod

150 Carleton Street
Ottawa, Ontario
K1M 0G7
1-613-748-6101

BIBLIOTHÈQUE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT DU CANADA
NOV - 9 1989
LIBRARY
DEPARTMENT OF THE SECRETARY
OF STATE OF CANADA

September 1989

A Paper Funded by
Corporate Policy Branch
Secretary of State Canada
(819) 994-5960

for

the European and North American Conference
on Urban Safety and Crime Prevention
Montreal, Quebec

October 11-14, 1989

The views expressed in this report are those of the author and do not necessarily reflect the views of the Department of the Secretary of State.

90-00630/

TABLE OF CONTENTS

TITLE	PAGE
INTRODUCTION	1
Fear is an Equality Issue, a Community Issue, a Political Issue	1
International Recognition of the Problem	2
Purpose of This Report	3
Organization of the Report	4
Scope of the Report	4
The Need for Leadership at the Municipal Level	5
THE EXTENT AND CHARACTERISTICS OF WOMEN'S VICTIMIZATION	6
Is Women's Fear Really Warranted by Victimization against Women?	6
A Closer Look at Women's Risk of Victimization	7
Sexual Assault	7
Wife Assault	8
Spousal Homicide	10
Assault Other Than Wife Assault	11
Theft	11
Robberies, including Break and Entries	12
Differences in Experiences of Victimization Between Women and Men	12
Patterns of Victimization Experienced by Women	13
The Consequences of Victimization for Women	17
Physical Injuries	17
Increased Poverty	19
Psychological Effects	20
Increased Fear	21
The Experiences of Those Who are Most Vulnerable	24

TABLE OF CONTENTS -2-

TITLE	PAGE
UNDERSTANDING WOMEN'S FEAR	26
Extent of Women's Fear	26
Focus of Women's Fear	27
Causes of Women's Fear	27
Consequences of Women's Fear for Women	32
Consequences of Women's Fear for the Community	34
HOW CAN WE REDUCE WOMEN'S FEAR AND VICTIMIZATION?	35
What do Women who are Victims of Violence Need?	36
What do Women's Groups Recommend to Reduce Women's Fear and Victimization?	39
Recommendations	43
A. Enhancing Women's Feelings of Safety and Control in their Homes and in their Communities	44
B. Attacking Attitudes which degrade women, view them as unequal to men and condone physical, sexual, psychological, social and economic violence against women	48
C. Promoting the Full Participation of all members of your Community in Reducing the Vulnerability, Fear and Victimization of Women	50
D. Supporting and encouraging Women's Leadership in Developing Policies and Programs which will Reduce Women's Fear and Victimization	52
E. Stressing Co-Ordinated Planning and Action	53
CONCLUSION	54
APPENDIX: Practical Tools for Urban Security Planning	55

THE CITY FOR WOMEN: NO SAFE PLACE

INTRODUCTION:

Fear is an Equality Issue, a Community Issue, a Political Issue:

The fear of crime, the high levels of violent crime and the vulnerability experienced by women in our cities are interrelated problems which demand municipally-based leadership across Canada and around the world. Physical and sexual violence, as well as the structural violence of women's economic and social inequality, which make women more vulnerable to victimization, are part of the daily lives of women in their homes, at work, at the homes of friends or relatives and on the street.

Women's high levels of fear and the widespread violence against women in our cities are much more than crime prevention issues. Women's fear and victimization are equality issues, for women's social and economic inequality reduces their ability to protect themselves from violence and to re-build their lives after an experience of victimization. Women's victimization and fear are community issues because the fear, suffering and degradation which women experience through widespread violence against them have consequences not only for women's quality of life but for the viability of our communities. And women's fear and victimization are political issues rooted in the politics of inequality.

If women's fear and victimization are to be reduced, political will is needed to energize local, provincial/territorial, national and international communities. Municipal leadership

can provide the energy and direction needed to reduce women's fear and victimization, to promote equality in our cities, and to preserve our communities.

International Recognition of the Problem:

For fifteen years, the international community has recognized the serious implications of women's fear, vulnerability and victimization for individual women, for municipalities, for nations and for the global community.

Delegates at the United Nations Conference on International Women's Year, held in Mexico City in 1975, and delegates attending the World Conference on the United Nations Decade for Women held in Copenhagen in 1980, adopted various resolutions and recommendations on violence against women, and on the exploitation of women. At the Fifth United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, sexual assault was discussed as a problem which overwhelmingly affects women. Delegates at the Sixth Congress recommended that "at future congresses and their preparatory meetings, as well as in the work of the Committee on Crime Prevention and Control, time should be allotted for the study of women as...victims of crime".[1] And at the Seventh Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, a report of the Secretary-General on the situation

---

[1] p.3 Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, "Victims of Crime: The Situation of Women as Victims of Crime", Report of the Secretary-General, Milan Italy, 1985.

of women as victims of crime, was prepared and tabled. This report strongly linked women's victimization to their unequal status and rights, and urged that any consideration of women's victimization be understood in terms of their victimization within the home, in the workplace and on the street, as well as in terms of the vulnerability of women rooted in their unequal economic, social and political status. The report concluded with recommendations stressing that solutions to the widespread social vulnerability and criminal victimization of women require action at the municipal, provincial or state, national and international levels.[2]

Overall, the international community has provided a global vision for change needed to reduce women's victimization built on cross-jurisdictional coordination and on the recognition that action must be built from a perspective which promotes women's full participation and equality in our communities, for:

> "The victimization of women will not diminish until the status of women improves at a steady pace in all phases of life...It is wise to keep uppermost in mind that the goal should not be the efficient policing of crimes against women, but rather the ultimate eradication of these crimes as such, through the abolition of their causes."[3]

The Purpose of This Report:

The goal of this paper will be to translate this internationally endorsed vision of change into practical recommendations for action which may provide tools for municipal leadership in Canada,

---

[2] Ibid

[3] p.29 op cit.

and possibly in other countries represented at this conference as well.

The Organization of the Report:

In order to help clarify the problems of women's fear and victimization, and to better define potentially effective programs and policies to address these problems, the paper will explore the extent, characteristics, and consequences of women's experiences with fear and victimization. Throughout the report, the author will present these findings in light of women's wider vulnerability in Canadian society. Relevant recommendations and concerns of women's groups in Canada will be reviewed briefly. Then using these various information tools, specific recommendations appropriate for municipal adoption and implementation will be suggested.

The Scope of the Report:

While this paper deals with the experiences of Canadian women primarily, some of the research cited and many of the insights in this paper have relevance to women in the other countries represented at this conference. Similarly, while the recommendations are targetted at municipal politicians, an attempt has been made throughout the paper to remain true to the acknowledgement of the Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, that effective action requires initiatives at all levels of government and that many of these initiatives must be cooperative.

The Need for Leadership at the Municipal Level:

Nonetheless, it is at the municipal level that the consequences of widespread fear and victimization are most strongly felt. It is your female constituents who are suffering. It is your neighbourhoods and communities which are at immediate risk from the effects of fear and the deep inequality signalled by the victimization and vulnerability of women. It is the women and men working in your local front-line services who are working the hardest to support women and to reduce their victimization and fear.

Accordingly it is appropriate that municipal politicians become the ideological and practical leaders of action strategies to reduce fear, vulnerability and victimization of women in their communities. It is municipal politicians who can most effectively improve the lines of communication between women victims and survivors, front-line workers and local government. It is municipal politicians who can then take the insights learned at the local level to provincial/territorial, national and international forums, and promote coordinated action among all levels of government. Women's fear, vulnerability and victimization is truly an international problem, but a problem which requires municipalities to take leadership in designing the solutions.

THE EXTENT AND CHARACTERISTICS OF WOMEN'S VICTIMIZATION

Is women's fear really warranted by victimization against women?

Official crime statistics consistently report that women's risk of victimization through violent crimes including sexual assault, other assault, robbery and theft of personal property is significantly lower than the risk suffered by men, and yet their fear levels are considerably higher than those of men. For example, recent figures released by Statistics Canada estimate that in 1987, the personal victimization rate for women was 138 per 1,000 women and the rate for men was 148 per 1,000, but that nearly four out of ten women (38%) indicated that they felt unsafe walking alone in their own neighbourhood after dark in comparison to 12% of men.[4]

These figures, in a time of few resources and many social demands, place into some question the urgency of the problems of victimization and fear among women and the need for programs and policies designed to address these problems.

Perhaps a closer look at the the extent of women's victimization, taking both reported and unreported crimes into account, a more in-depth look at the unique characteristics of crimes suffered by women and a review of the consequences of violent crimes for women and their communities will help answer the

---

4 Statistics Canada, "General Social Survey: 1988. Preliminary data Cycle 3", Ottawa, Ontario, Canada, 1989.

question of how urgent the problems of women's fear and victimization really are.

A Closer Look at Women's Risk of Victimization:

Research tells us that for all crimes of violence, except robbery, women are much less likely than men to report their victimization to police.[5] Further, for crimes which affect women almost exclusively, like wife assault and sexual assault, women are often reluctant to report their victimization to anyone, even to friends.[6]

Accordingly, official statistics which rely either on police records or on self-reports to strangers through personal or telephone interviews may seriously underestimate the victimization of women through violent crime. While no reliable estimate of the full extent of women's victimization can be attempted from the piecemeal data available, a brief statistical snapshot of "official" and unofficial victimization rates for women and men by type of crime, combined with known statistics of reporting rates for women compared to men may help clarify the true incidence of women's victimization.

---

5 Refer for example to Solicitor General Canada, Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 4: Female Victims of Crime", Ottawa, Ontario, 1985 for reporting rates by sex.

6 For evidence of women's reluctance to report their victimization, refer to MacLeod, Linda: Battered But Not Beaten, Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa, Ontario, 1987.

Sexual Assault:

Reported evidence reveals that sexual assault is primarily a crime against women and girls,[7] and a crime which is highly under-reported.

- The Canadian Urban Victimization Survey "uncovered an estimated 17,300 sexual assault incidents in the seven cities (surveyed). ...about 90% (15,600) involving female victims", in 1981.[8] -62% of the female sexual assault victims did not report their assaults to the police, because they were concerned about the attitudes of the police or courts toward this type of incident, and/or because they feared revenge by their attackers.[9]
- On the basis of reported and unreported sexual assaults, it has been estimated that one in four women can expect to be sexually assaulted at some point in their lives, one half of these women before the age of seventeen.[10]

---

7 There is increasing evidence that the incidence of sexual assault among boys may be higher than estimated in previous years. Nonetheless, it appears that girls are still more likely than boys to be the victims of sexual assault and among adults, sexual assault is almost exclusively a crime against women.

8 p.2 Solicitor General Canada: "Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 4: Female Victims of Crime", Ottawa, Canada, 1985.

9 p.3 and 4 Op cit.

10 p. i, Toronto Transit Commission et al: Moving Forward: Making Transit Safer for Women, Toronto, 1989.

Wife Assault:

Wife assault is another crime against women that is notoriously under-reported, and which has no real parallel in terms of incidence and consequences for men. While some husband assault does exist, the evidence is that it is much less prevalent than wife assault,(accounting for no more than 5% of spousal assaults), and where it does occur, its consequences are far less serious than those suffered by victims of wife assault.[11]

- According to the Canadian Urban Victimization Survey, only about 2,000 women were victims of repeated or series assaults by their husbands, in the survey year (1981). The survey did show however that women were the victims in 90% of assaults by one spouse on another, and that police became aware of such incidents in only 45% of assaults by a spouse and in 51% of assaults by a former spouse.[12]
- More recent research places the reliability of this very low estimate of incidence in question. Survey data collected through self-administered drop-off questionnaires distributed to a national sample of women and men, revealed that in 1986, one man in ten committed at least one serious offense against his female partner which would be considered chargeable assault if it occurred outside the home, that is: kicked, bit,

---

11 p.52-53, MacLeod, Linda "Discussion Paper: Wife Abuse" prepared for Working Together: 1989 National Forum on Family Violence June 18-21, 1989, Ottawa, Canada, 1989.

12 p.4 Female Victims of Crime op cit.

hit with a fist or an object, beat up, threatened with or used a knife or a gun.[13]

- Other research studies estimate that if a broader definition of abuse is used which includes psychological, sexual and economic abuse as well as physical abuse, one million women in Canada are abused by their husband or live-in partner each year.[14]
- Researchers have also estimated that as many as ten incidents of wife assault go unreported for every incident that is reported [15], (although it should be kept in mind that this figure may be unreflective of the present increase in public awareness that wife assault is a crime, which may have resulted in higher reporting rates).

Spousal Homicide:

- In Canada in 1987, of all homicides, 6% involved wives killing their husbands, but 15% involved husbands killing their wives.[16]

---

13 Survey conducted by Dr. Eugene Lupri of the University of Calgary, and reported on p.13-14, MacLeod, Linda: "Working Together: 1989 National Forum on Family Violence, June 18-21, 1989", Health and Welfare Canada, 1989.

14 This figure of one million women is reported both in MacLeod, Linda Battered But Not Beaten, published by the Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa, 1987, and by Dr. Lupri cited above.

15 p.21 MacLeod, Linda Wife Battering in Canada: The Vicious Circle, The Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa, Canada, 1980.

16 Canadian Centre for Justice Statistics Homicide Data Project, Ottawa, Canada, 1987.

Research also suggests that when women do resort to serious violence against their husbands, including murder, it is most often out of desperation after years of enduring assault.[17]

Assault Other than Wife Assault:

- In seven major urban centres in Canada in 1981, approximately 95,500 women were victims of assault by someone other than their husband or ex-husband.[18]
- Women's rate of victimization for assault is considerably lower than the rate for men (79 per 1,000 for men, and 39 per 1,000 for women).
- However, women reported stranger assault to police in only 22% of the cases documented in the Canadian Urban Victimization Survey.[19] No directly comparable figure is available for men, but for the Edmonton sample only of the Canadian Urban Victimization Survey, men reported 31% of stranger assaults to police in 1982.[20]

---

17 Finding of Dobash and Dobash cited on p.53, MacLeod, Linda, "Working Together: 1989 National Forum on Family Violence, June 18-21, 1989, op cit.

18 Figure calculated from p.4 of Female Victims of Crime, by taking total number of assaults reported against women, i.e. 97,700 and subtracting the number of these assaults which involved a spouse or former spouse.

19 Female Victims of Crime op cit.

20 Solicitor General of Canada, "Canadian Urban Victimization Survey, Bulletin 8: Patterns in Violent Crime", Ottawa, Ontario, Canada, 1987.

Theft:

- Women are more likely to experience theft of personal property than men. According to the Canadian Victimization Survey there were 74 thefts reported per 1,000 females, but only 66 thefts reported per 1,000 men.[21]
- Theft of personal property is reported to police less often by both women and men than any other crime. Women reported personal theft in 30% of the cases and men in 28%.[22]

Robberies, including Break and Entries:

- Even though the overall risk of men being robbed is double that of women, and even though risk declines with age for both groups, it declines much more rapidly for men as they age, so that older women over 60 have the same risk as older men of being robbed.[23] This statistic reflects the reality that older women are easy and common targets for purse snatching robberies.
- Over half the sexual assaults which occurred in the victim's own home included illegal entry.[24]

---

21 p.8 Female Victims of Crime op cit.

22 p.8 Female Victims of Crime op cit.

23 Ibid.

24 p.3 "Female Victims of Crime" op cit.

- Twenty-two percent of the robberies against women took place in the woman's residence, while only 5% of robberies against men occurred in their homes. [25]
- In addition, women were somewhat more likely than men to have been robbed by acquaintances and relatives.[26]

Differences in Experiences of Victimization Between Women and Men.

From the brief statistical snapshot above, it is obvious that while official statistics, based on crimes reported to the police, tend to put women's aggregate risk of victimization by violent crime considerably lower than that of men, when reported and unreported victimizations are included in the tally, women may run a risk at least as high and perhaps even higher than men of personal victimizations through violent crime.

Further, when violent crime is disaggregated, we find that women are at greater risk of sexual assault, spousal homicide and wife assault, three of the most serious forms of violence, and are also at greater risk of theft, an extremely common form of victimization.

Patterns of Victimization Experienced by Women

1. Women are much more likely to be victimized in their own homes.

---

[25] p.5 "Female Victims of Crime", op cit.

[26] p.5 "Female Victims of Crime" op cit.

The Canadian Urban Victimization Survey estimated that 23% of assaults against women and only 5% of assaults against men occurred in the victim's home,[27] and this figure, when compared with incidence figures cited earlier in the paper, may considerably underestimate the number of assaults by husbands endured by women. 21% of sexual assault incidents (attempted and actual sexual assaults) occurred inside the victim's own residence and an additional 11% took place either in the home of a friend or acquaintance or in the vicinity of the victim's own home. Over half of the sexual assaults that occurred in the victim's home were part of a break and entry, or another form of illegal entry.[28] The victims own home was the location of half of the actual rapes, while attempts and molesting occurred most often in outside places.[29]

Robberies of women are also much more likely to occur in the victims' homes than robberies of men. 29% of robberies of women occurred in their homes or the homes of friends compared to 12% for men.[30] In two thirds of the robberies which included illegal entry into homes, the victims were women.[31]

---

27 p.4 Female Victims of Crime

28 p.3 Op cit.

29 p.4 The Safe City

30 p.5 Female Victims of Crime

31 p.5 Ibid.

2. **Women are much more likely to be victimized by relatives, friends and acquaintances than are men.**

41% of all sexual assaults involved victims and assailants known to one another, according to the Canadian Urban Victimization Survey.[32] Other research suggests that this figure may be as high as 68.5%.[33]

Wife assault is by definition an act of violence against a woman by a relative... her husband, but the relational and control bonds seem to be so strong in these cases that many women cannot even escape wife assault by leaving their husbands. According to the Canadian Urban Victimization Survey, women who were separated from their spouses at the time of the interview showed a higher overall risk of being assaulted...and the highest incidence of assaults was by their marital partners. [34]

Women are somewhat more likely than men to be robbed by acquaintances (17% vs 14%) and by relatives (5% compared to under 1%).[35]

---

32 p.3 Female Victims of Crime op cit.

33 Brickman, Julie and Briere, John "Incidence of Rape and Sexual Assault in an Urban Canadian Population", International Journal of Women's Studies, Vol. 7 No. 3

34 p. 4, Solicitor General Canada Female Victims of Crime

35 p.4 Female Victims of Crime

3. **The risk of victimization to women of going out in the evenings is considerably higher than the risk of victimization for men who go out in the evenings.**

Women not only suffer a higher risk of theft of personal property, their risk is increased much more than men's risk if they increase the number of evenings they go outside their home. "For women, the increase was from 38 thefts per 1,000 population among those who averaged 9 or fewer evening activities outside the home per month, to 122 thefts per 1,000 among those who averaged 20 or more." For men the rate went from 29 to 92 per 1,000 with increased evenings out. [36] In addition, the reported incidence of sexual assault was highest for those who attended the greatest number of evening activities outside the home .[37]

4. **Women's victimization is linked to their vulnerability.**

For example, as shown above, as women become older, the likelihood of them becoming victims of robbery does not decrease in the same way that the risk of robbery declines for older men. Instead older women become prime targets for purse snatching.

The link between vulnerability and victimization applies for women of all ages. "Women socially disadvantaged by low household income or low education were at greatest risk of becoming

---

[36] p.8 Female Victims of Crime

[37] p.3 Female Victims of Crime op cit.

victims of violent crime." [38] For example, women who described themselves as "students or out of work" were at a high risk of being sexually assaulted, according to the Canadian Urban Victimization Survey findings.[39]

Certainly the link between social disadvantage and victimization also applies to men, although not as strongly. However the correlation between social disadvantage and victimization is particularly striking in view of the fact that women are more likely than men to be disadvantaged in our society.

It becomes apparent when women's patterns of victimization are compared to men's, that because a higher proportion of women are victimized in their own homes, because women are more likely than men to be victimized by someone known to them, and because women's victimization is related to economic, physical as well as social disadvantage and vulnerability, it is much more difficult for women to avoid their victimizations or to predict them, even if women were to severely curtail their patterns of daily life by reducing their activities outside their homes. Thus women's feelings of helplessness in the face of potential victimization is higher than than of men, and fear among women naturally and appropriately escalates to a higher level than fear among men.

---

[38] p.6 Female Victims of Crime op cit.

[39] p.2 and 3 op cit.

The Consequences of Victimization for Women

The consequences of victimization for women tend to be much more severe than the consequences for men, partly because women are so much more likely to be victimized in their own homes by relatives and friends, and because as a result women have a much harder time of avoiding or preventing their own victimization.

Physical Injuries:

For every type of victimization, women are more likely than men to suffer physical injury. Female victims of robbery are more likely to be injured than are male victims.[40] Victims of sexual assault are injured in at least 60% of the cases, 20% badly enough to require medical attention.[41] Female victims of nonsexual assault were injured in 28% of the cases, and threatened with physical harm in 50% of the incidents. In 9% of these assault incidents, the injury was severe enough to necessitate medical treatment. Sixty-one per cent of women assaulted by their spouses, who reported this assault to the Canadian Urban Victimization Survey, were injured in the attack.[42] Over half the women victims of crime who were injured, lost time from their daily activities because of

---

[40] p.25 Johnson, Holly: "Women and Crime in Canada", Solicitor General Canada, Programs Branch User Report Number 1986-28, Ottawa, Canada, 1986.

[41] p.5 Female Victims of Crime

[42] All the above statistics taken from p.5 of Female Victims of Crime op cit.

their injuries, one third of these women for three weeks or more.[43] National Crime Survey data in the U.S. found that only one man was hospitalized for every 46 women as a result of wife or husband abuse.[44]

In addition to the direct physical injuries suffered by women who are victims of wife assault, it is important to remember that children who live in homes where the woman is assaulted are also more likely to be physically and psychologically abused. In one national study of women who had been battered by their husbands, 26% reported that their husbands abused their children physically, 48% reported that their partners abused the children psychologically and 7% reported that their partners abused the children sexually. In addition, women living in an environment where the threat of violence is always present, may begin to use violence against their children. In the same study quoted above, 12% of the women surveyed reported that they abused their children themselves.[45] The physical abuse of children, whether perpetrated by the woman or man in the home usually has devastating psychological effects on the woman.

Increased Poverty:

While theft or robbery can of course threaten both men and women economically, women are more likely to experience serious

---

[43] p.6 Female Victims of Crime

[44] Statistic quoted on p.52, MacLeod, Linda, "Working Together", op cit.

[45] p.32 MacLeod, Linda Battered But Not Beaten op cit.

economic hardship as the result of personal crimes of violence because these crimes are so often perpetrated by their husbands, on whom the women are often partly or completed financially dependent. Women who seek to escape abusive relationships, especially women with children, can expect large court costs, the loss of a home (since it is usually the women and children, not the abuser, who are forced to leave the home), moving costs (and some women are forced to move many times to keep one step ahead of a violent, vindictive ex-husband), and the loss of a second income or of their only income. Even women who are working, may find their remaining source of income cut off if stress and injuries suffered through repeated abuse leave them unable to work.

> "Women who experience abuse and assault in their lives are often marginalized in their social and economic lives and become trapped in cycles of poverty because of violence and abuse. The largest factor for the increasing feminization of poverty may well be the factor of unsafety for women and their children." [46]

Psychological Effects:

The psychological effects of victimization for women are at least as pronounced as the physical consequences of violence. Women who are victims of sexual assault report depression, confusion, sleep disturbances and erratic mood swings. In addition, a woman who has been raped is approximately five times as likely

---

[46] p.3 Benson, Christina, "Women and Poverty: The Provision of Safety as a Significant Variable in the Causal Factors of Poverty for Women and their Children", Brief to the Board of Health, Special Hearing on Poverty, Toronto, Ontario, April, 1989.

as a non-victim to have a nervous breakdown, six times as likely to think seriously about suicide and eight times as likely to attempt suicide." [47]

Female victims of break and enter were most likely of all victims of property offences to state that emotional or psychological counselling should be available for the type of victimization they had suffered.[48]

And women who are victims of wife assault, through their prolonged abuse, suffer from low self-esteem, stop taking care of their appearance and health, frequently blame themselves for the violence, and may use alcohol and/or drugs to cope with the physical and emotional pain they suffer. Fourteen per cent of the women in the sample of one national study reported a history of alcohol dependency and 8% a history of drug abuse. [49] Women who are battered by their husbands also tend to experience over-whelming guilt, particularly if their children witness their beatings, or if the children are abused or threatened themselves either by the husband or by the woman.

Increased fear:

One of the most pronounced psychological effects of victimization is escalation of fear. Women who experienced break and

---

47 p. 16, Gordon, Margaret T. and Riger, Stephanie, The Female Fear, The Free Press, New York, New York, U.S., 1989.

48 Ibid.

49 p.31 MacLeod, Linda Battered But Not Beaten op cit.

enters reported increased fear of being alone at home in 44% of the cases, fear for the safety of others in 37% of the cases, and increased fear for their own safety outside the home in 26% of the cases.[50]

And "fear for personal safety apparently has less to do with statistical risk of victimization than with perceived vulnerability." [51] Vulnerability is certainly linked to some extent to past victimization. People who have recently been the victim of a violent crime are more likely to perceive high neighbourhood crime rates and increasing crime, particularly in their own neighbourhood.[52] And victimization can increase economic vulnerability, as a previous section of this paper revealed.

Vulnerability is also linked to women's knowledge that there are certain types of victimization, most notably sexual assault and wife abuse, which affect women almost exclusively, and that these crimes not only threaten physical life but emotional, sexual and spirital life. Sexual assault and wife abuse violate women in the deepest ways, robbing them of their feelings of safety, of trust, of hope, of self-esteem; frequently negating their potential for intimacy as well as their belief in God and alienating them from their own bodies.

---

50 p.7 Solicitor General, Canada: "Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 9: Patterns in Property Crime", Ottawa, Canada, 1988.

51 p.3 Solicitor General Canada, Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 3 "Crime Prevention Awareness and Practice", Ottawa, Ontario, Canada, 1984.

52 p.2 Ibid

And perceived vulnerability is further affected by status in the society. Therefore "low income families, the less well educated, and those who live in high density housing" tend to be somewhat more fearful, and women and the elderly are much more fearful than young men. The highest reported fear statistics are for women who have been victimized recently (62% of these women said they felt unsafe or very unsafe walking alone after dark in the Canadian Urban Victimization Survey)[53]. Composite statistics are not available which tap the fear level of such vulnerable women as poor women with little education living in an apartment block, who have been victims of a violent crime, but we can surmise from the above evidence that their fear levels would no doubt be even higher than the 62% quoted above.

Since women, despite some advances in their economic status, are still over-represented among low-income Canadians, still head 80% of single parent families [54] , are still more likely than men to live alone at all life stages, and are much more likely than men to be old and alone, it is evident that the high levels of fear experienced by women are at least partly linked to the vulnerability of women economically, socially and politically. Economic, social and political vulnerability renders women less able to protect themselves from victimization and less able to deal

---

[53] p.3 Solicitor General Canada, Canadian Urban Victimization Survey Bulletin #3, Crime Prevention Awareness and Practice, op cit.

[54] p. 3 Whelton, Carmel "The Right to Shelter", National Association of Women and the Law, Ottawa, Canada, January, 1988.

with the consequences of victimization largely because they cannot afford the price of needed services, (even where needed services are available, accessible and sensitive to women's needs). And further victimization further entrenches women's economic, social and political vulnerability as well as her physical and psychological vulnerability.

In fact, research on women's experiences with official agencies shows that many needed services are not even available across the country, that women often are not aware of available services, and that some women, particularly immigrant women, are afraid to access services. However even when women do reach out for assistance, their experiences with service providers frequently increase their vulnerability.

Much has been written on the "double victimization" of women, men and children who have been victims of crime, at the hands of our so-called helping institutions. This victimization arises when a person already victimized through a property or personal crime comes into contact with the justice, health or social service systems only to find that her or his expectations of safety, information, justice and respect are denied. Many women victims of crime, particularly victims of sexual assault and wife assault also find that their friends and family withdraw from them, become unsupportive and blame them for their victimization.

Historically, attitudes towards women's victimization have increased women's vulnerability. Women who are victimized too often have been considered responsible for their victimization. Women

have even been given the responsibility in our societies for creating "solutions" to this victimization. Workers in rape crisis centres and transition houses for women who are battered often feel that they are expected to meet all the needs of the women who come to them, and to take the responsibility for dealing with these problems away from the larger society.

Women who are victimized and who come into contact with the justice, social service and/or health systems too often feel reminded of their physical vulnerability, their unequal status in the face of authority, and their lack of power to take control of their lives.

The Experiences of Those Who are Most Vulnerable

The vulnerability created through the experience of victimization, through societal attitudes toward this victimization and as a result of the double victimization many women experience at the hands of the justice, social service and health systems, is even more pronounced for those people who are most vulnerable in our society.. elderly women, poor women, native women, disabled women and immigrant women.

For example, research shows that those victims of crime who are also single parents (the majority of whom are female, and poor as well), were more likely to report prolonged psychological trauma following personal victimization than either two-parent families

or households with no children.[55] Among elderly victims, another study showed that "their own fear of their vulnerability, both financial and physical was a major barrier to their fast recovery". [56] Aboriginal victims frequently do not trust the justice system to give them justice, and women victims who are immigrants to Canada may feel fearful of involving the justice system, because of their perceptions of police derived from their own country, or because they fear deportation. Many women who are the most vulnerable in our society are also too isolated by geography, language, culture or disability to be able to access help.

UNDERSTANDING WOMEN'S FEAR

It is only by understanding the patterns of women's victimization, the experience of vulnerability shared by most women in our society, and rooted in the inequities between women and men, that the high levels of women's fear can be put in perspective.

Extent of Women's Fear

Large numbers of women living in urban areas feel unsafe walking alone at night. To reiterate a figure cited in the Introduction to this paper, according to a recent survey for 1987, "nearly four out of ten women (38%) indicated that they felt

---

55 p.7 Solicitor General Canada, Patterns of Property Crime, op cit.

56 p.22 Lautt, Melanie, "An Exploratory Assessment of the Needs of Victims/Witnesses in the City of Saskatoon", a research report prepared under contract with the Department of Justice, April, 1983, Ottawa, Canada.

unsafe walking alone in their own neighborhood after dark in comparison to 12% of men." Forty-nine per cent of elderly women felt unsafe compared to 21% of elderly men. And overall, Canadians living in urban centres were more fearful walking alone after dark than were rural Canadians (28% compared to 18%).[57] In fact, in another survey of seven urban centres in Canada, results suggested that fear rates for urban women were much higher than the figures above indicate, for in this survey which gathered data for 1981, 56% of urban Canadian women said they felt unsafe when walking alone in their own neighborhoods after dark, while only 18% of men said they felt unsafe in the same circumstances. [58] Among women who had been previous victims of sexual assault, 72% felt unsafe.

Focus of Women's Fear

Women report that they are most afraid of physical attack. According to the 1987 survey cited above, 55% of women said they feared physical attack. However, recent research shows that for many women the fear of sexual assault is even higher.[59]

Causes of Women's Fear

---

57 p.3 Statistics Canada, The Daily, Statistics Canada Catalogue 11-001 F, Ottawa, Canada, April 25, 1989.

58 p.15, Toronto Transit Commission, et al Moving Forward, op cit. quoting from the Canadian Urban Victimization Survey

59 Gordon, Margaret and Riger, Stephanie, The Female Fear

By placing fear in the perspective of women's vulnerability in our society, it is clear that the high level of fear shared by most women is not the result purely of victimization levels, although the statistics quoted in earlier sections of this paper reveal that the level of actual victimization suffered by women through personal crimes of violence, when unreported as well as reported crimes are taken into account is certainly sufficient to "justify" a high level of fear.

Women's fear is increased by their understanding that they have no "safe" place. Their own homes are not havens from crime, and yet their risk of victimization is increased unduly if they choose to leave their homes in the evenings.

Women's fear is heightened by the realization that they cannot easily predict who they can trust because women are very often victimized by friends, relatives and acquaintances.

Women's fear is fuelled by their recognition that, because they are women, they are quite likely in their lives to be the victims of sexual assault and/or wife assault. These forms of victimization carry a specific horror for women because they carry the spectre of death, they can attack some of the most intimate and potentially precious of women's experiences, and they remind women that in our society women are seen as appropriate victims precisely because they are women.

Women's fear is augmented by the knowledge that they do not have power, status or even credibility in our society which can

enable them to seek protection, care and justice, particularly when their status is further weakened by being victimized.

Women's fear is exacerbated by their responsibility for children, for women still bear the major responsibility for raising and caring for children. The fear of women is not only for themselves but also for their children. Their fear is not only that their children will be hurt, or that they themselves will be hurt and will be unable to care for their children. Women fear that they will be unable to provide a good life for their children, a life where safety, justice and credibility are rights. Victimization, knowledge of crime, or the presence of street gangs, drug dealers etc. around their homes remind women that their goal for a "good life" for their children may elude them.

Women's fear is increased by their feeling of physical vulnerability. Women feel that because most potential and actual aggressors are males who are stronger than most women, they are unlikely to be able to overpower their attacker, and they are more likely to suffer significant injury as a result of an attack. In fact, while there is certainly some validity in women's beliefs in the potential strength of an attacker, research suggests that women's perceptions of their own physiques are important in accounting for their <u>level</u> of fear. In one study "63% of women thought they were less physically competent than both the average

man and the average woman". The same study concluded that "women who perceive themselves as less physically able are more likely to say they are afraid."[60]

Women's fear is also escalated "by the implicit threat of sexual assault in nearly every criminal encounter". [61] Certainly, as documented earlier in this paper, "the fact that" (for women) "sexual assault can be a component of break and enter no doubt contributes to women's generalized fear and feelings of vulnerability." [62]

And women's fear is heightened by their reminders of the low level of esteem with which women and women's sexuality is held in our society. Therefore sex shops, demeaning advertising, media portrayal of violence against women, can all contribute to a woman's feeling of fear. In addition, sexual harassment on the job, in buses and subways and on the streets, is a form of victimization most women who work outside the home have experienced. Sexual harassment serves to remind women that their worth is too often calculated in terms of their sexuality as it is interpreted by men who do not care about them. Women's fear escalates through these many constant reminders of their vulnerability.

---

60 p.54 The Women's Fear

61 p.27, Skogan, W. "On Attitudes and Behaviours", in Lewis, D., Reactions to Crime, Sage Publishers, Beverley Hills, California, U.S.A. 1981.

62 p.3 "Female Victims of Crime", op cit.

Recent research on women's fear supports these causal dimensions of fear, derived from research on women's vulnerability and characteristics of women's victimization, and augments them with additional factors. Authors of a book on Female Fear, suggest that seven factors contribute to women's fear:

1. Socialization which teaches girls to be afraid of sex and men and which gives women ambiguous messages about their sexuality.
2. Experiences with actual rapes or "mini-rapes", i.e. unwanted hugs and pinches, sexual harassment, etc.
3. Myths about rape which suggest that women are responsible for attacks.
4. The visible presence of neighbourhood anti-crime organizations.
5. Personal knowledge of actual crimes.
6. Media sensationalizing of crimes.
7. General societal condoning of sexual violence and male aggression in courtship.[43]

   Other authors add to this list,

8. Group conflict, including "gang wars".[44]

---

[43] Summarized from pages 5-13 of The Female Fear, op cit.

[44] p. 3 Moore and Trojanowicz, "Policing and the Fear of Crime", op cit.

9. Physical signs of crime, such as garbage-strewn vacant lots, abandoned buildings, graffiti, abandoned cars and broken windows.
10. Social signs of crime such as street gangs, visible prostitution, illegal drug sales and use in public view.
11. Isolated streets or streets were there is not an "orderly pedestrian presence" such as shoppers going out to buy things, couples going for a walk etc.
12. An absence of news about police or citizens preventing crimes or about crimes being solved.
13. An absence of news about crime in an individual's small neighbourhood.
14. Feelings of powerlessness to affect perceived problems. The lack of real or perceived avenues of redress influences the perception of risk and the escalation of fear. [65]
15. A general sense that no one cares about the individual, about the neighbourhood, about perceived problems.
16. Insufficient contact with police. [66]
17. Isolation of the individual.

---

[65] p.8, Female Victims of Crime op cit.

[66] Additional points derived from p.4, The Police Foundation, "Experiments in Fear Reduction: Houston and Newark Program and Evaluation Plans", unpublished report submitted to the National Institute of Justice by the Police Foundation, U.S.A., August 2, 1983.

Consequences of Women's Fear for Women

Women who feel isolated, vulnerable, unequal, dependent and powerless are women who will feel fearful. "A good deal of recent research has shown that fear for personal safety contributes to feelings of loss of control over the environment, which in turn exacerbates fear." [67]

Women's primary reaction to victimization and to fear appears to be withdrawal and self-imposed restrictions on their actions. Women try to protect themselves by choosing to stay in at night, and by isolating themselves from unknown social contacts.[68]

But there are limits as well as costs to withdrawal as a protective strategy. First, withdrawal will not really protect women against personal violence since the majority of crimes against women occur in their homes. "Second, withdrawing from social activities results in a reduction of social support systems that, when in place, may help to prevent crime, reduce fear and provide assistance in the event of a victimization. Rather than enhancing feelings of security, curtailing social activities can have the reverse effect and actually compound fear." [69]

In addition to withdrawal, women are more likely than men to adopt a variety of self-protective behaviours which more subtly restrict their behaviour, and which reveal an acceptance of the

---

[67] p.2 Female Victims of Crime

[68] p.122 The Female Fear op cit.

[69] p.2, Female Victims of Crime

social myth that women are responsible for their victimization. So, for example, women wear shoes that would make escape by running away easier, cross the street when they see a stranger coming, or take a dog or whistle with them when they go out alone.[70]

Through these strategies of withdrawal, avoidance and self-adjustment of behaviour, "crime against women, whatever the motivation of the individual criminal, has the cumulative effect of reinforcing social norms about appropriate behaviour for women".[71] In order to avoid future victimization and in order to protect themselves from blame if they are victimized again, women choose to cloister themselves in their homes, to "keep their place", to change themselves. Women become cautious about new experiences, their confidence becomes undermined. They begin to accept that they can't go out without a male escort. They acknowledge their dependence on men, their vulnerable social and economic status and they act accordingly.

Victimization of women thus becomes part of the overall political, social and economic undermining of women and women's equality. "Inequality, poverty and alienation spawn further violence, and make women more fearful for their physical safety, which in turn causes them to limit their right to participate fully in city life."[72]

---

[70] p.14 The Female Fear

[71] p.122 The Female Fear

[72] p.13 Moving Forward op cit.

Consequences of Women's Fear for the Community

The tendency of women to withdraw as a reaction to fear has obvious implications for urban living. Community participation and cooperation is reduced. Not only will women stay inside, they may tend to keep their children inside more often and will communicate to their children their perception of the world as an unsafe place.

Fear and the withdrawal which it spawns will increase injustice as the rich and powerful protect themselves with sophisticated security systems and security guards in their apartment buildings, leaving the poor and not powerful relatively more vulnerable to crime.

Fear and withdrawal feeds the perception that no-one cares and in fact strengthens the dictum "don't get involved or you might get hurt", and keeps us from intervening when a crime or injustice occurs. So, withdrawal creates one of the very attitudes which escalates women's fear.

Overall fear can lead to the demise of communities.

"Fear...can work in conjunction with other factors to stimulate more rapid neighbourhood decline. Together, the spread of fear and other local problems provide a form of positive feedback that can further increase levels of crime. These feedback processes include (1) physical and psychological withdrawal from community life; (2) a weakening of the informal social control processes that inhibit crime and disorder; (3) a decline in the organizational life and mobilization capacity of the neighbourhood; (4) deteriorating business conditions; (5) the importation and domestic production of delinquency and deviance; and (6) further dramatic changes in the composition of the population. At the end lies a stage characterized by demographic collapse.[73]

---

[73] p.3 Skogan, Wesley quoted in Moore, Mark H. and Trojanowicz, Robert C., "Policing and the Fear of Crime" op cit.

HOW CAN WE REDUCE WOMEN'S FEAR AND VICTIMIZATION?

A strategy for change to reduce women's fear and victimization must be built from an understanding of the characteristics of women's victimization. Research cited earlier in this paper has shown that women experience a high level of victimization, that much of the violence directed against women occurs in their homes, that relatives and friends are likely to be their assailants, that they can't escape violence in the home by going out, for their additional risk of victimization is increased even further if they venture out of their homes in the evenings, and that their victimization is closely linked to their economic and social vulnerability.

A strategy for change must be built from an acceptance of the validity and appropriateness of women's fear. Certainly, the research reported earlier has strongly attacked the myth that women's fear is not warranted.

A strategy for change must be built from an understanding of the factors which escalate women's fear, and these have been summarized in the last section.

Perhaps most important, a positive strategy for change to reduce women's fear and victimization must be built on respect for women and for their knowledge and ideas on what is needed to reduce their fear. Recommendations for change should be built on needs expressed by women, on women's reports of what makes them feel safe and on recommendations made by women's groups. Accordingly, the

next sections of the paper will attempt to provide these last three building blocks for a municipal strategy.

What Do Women Who Are Victims of Violence Need?

Each woman who is the victim of a violent crime will have a unique constellation of needs. The needs summarized in this section are not intended to deny the importance of individual attention or the uniqueness of each woman's experience. They are rather meant to alert the reader to the broad range of possible needs experienced by different women.

Women who are victims of personal crimes of violence experience a wide variety of needs arising directly from their victimization and the consequences of their victimization. These needs may include such short-term needs as medical aid, emergency repairs to a home or car, emergency transportation, financial aid, someone to stay with them to provide security, a safe place to live with their children, or someone to talk to after the police have left. Women who are victims of violent crimes and who report the crime to police may also have medium-term needs such as information about the investigation and progress of the case, information about criminal injuries compensation, as well as information about security measures and crime prevention. Some women victims of crime, and in particular, women who are assaulted by their husbands or who are sexually assaulted, may also need an advocate to accompany them to court and to help them psychologically and practically through the process of seeking legal, financial and

social assistance. Many women require short and long-term counselling for themselves, their children and sometimes for other relatives and friends as well to help them all cope with the horror of the victimization and the consequences of the violence.

But in addition to all these needs, the needs of women who are victims of violence go beyond the obvious needs for physical care of their injuries, practical repairs and advice, and counselling to help them deal with the psychological consequences of their victimization.

Most women victims of personal crimes of violence seem to share five basic needs. It is these needs which are most strongly linked to an ongoing feeling of safety and security in their communities.

1. The need to be protected by feeling that the danger has passed, that the police will come promptly if she calls them, that she has access to the criminal justice system if she wants to use it, and that she does not live with threats in her home, in her place of work, or on the streets.
2. The need to be validated by being told she is not alone, by being respected by those in positions of authority she comes to for help, by being listened to, by having her privacy respected, by being helped to believe that she was not responsible for the violence, and by knowing that there are people in her community who care for her.

3. The need to be given honest, realistic and complete information on courses of action open to her following her victimization, and on ways she can help prevent her future victimization. Women want to be able to make informed decisions about how to deal with their victimization and with their fears.
4. The need to be empowered in her efforts to get on with her life, especially in the cases of victims of wife assault and sexual assault.
5. The need to be treated justly by justice, social service, welfare and health systems and by a community which will not label her as a "victim", but which will see her violation as an experience all community members potentially share.[74]

Any effective strategy for action must therefore ensure that women's rights to safety, dignity, respect, justice, involvement in the community and empowerment are promoted by the action plan.

What Do Women's Groups Recommend to Reduce Women's Fear and Victimization?

For at least the past fifteen years, national women's groups and advocates in Canada have lobbied consistently for programs, policies and legislation to reduce violence against women. In the 1970's and early 1980's, these lobbying efforts concentrated on building effective responses to women experiencing the crisis of

---

[74] These needs were synthesized from research on needs completed by the author over ten years of research on victims of crime and women who are battered.

victimization particularly through sexual assault and wife assault, reducing visible signs of violence against women in our society such as pornography, and targetting groups of women at particularly high risk of victimization through violence.

So, for example, the National Council of Women of Canada in 1982 requested Provincial Councils and other Councils of women to urge respective governments to provide continuous financial support for Rape Crisis and Sexual Assault Centres. As another example, the Canadian Advisory Council on the Status of Women in 1980, stressed the importance of adequate financial support to transition houses, urged the federal government to examine and streamline the Canada Assistance Program to ensure that transition houses and rape crisis centres would receive adequate and predictable sources of funding, and recommended that more aggressive charging policies in wife assault cases be mandated and implemented in police forces across Canada.

Recommendations for legislative change to amend the Criminal Code legislation concerning rape, to allow women to testify against their husbands in cases of marital rape and wife assault, and to amend the Evidence Act, were also tabled by many national women's groups in the 1970's and early 1980's. Some of these recommendations have been realized through legislative change, as have recommendations for the creation of more transition houses and for more aggressive charging policies in wife assault cases.

Recommendations were also made to help prevent women from becoming prostitutes, and from suffering the violence often

experienced by prostitutes. So for example, in 1983, the Canadian Advisory Council on the Status of Women recommended that "programs be set up to help adolescents who are already living on the streets protect themselves from abuse and move into more positive modes of living."

More recently, particularly since 1985, national women's groups have turned their sights to the prevention of violence against women and have strongly linked the reduction of women's social, economic and political inequality to the prevention of violence against women. In recent years, many women's groups and other national organizations concerned with women's issues have also begun to stress the links among all forms of violence against women including pornography and violence perpetrated through economic, social and political inequalities. So, for example, the Canadian Teacher's Federation recommended in 1985 that "the Canadian Teacher's Federation encourage Canadian teachers to work for the reduction of all forms of violence in society", and in a brief to the Special Committee on Pornography and Prostitution, in 1984, the CTF further recommended "that all levels of government encourage and support projects to create public awareness about the nature of pornography and its deleterious effects on consumers and victims. These projects should include theatre, public education and public advertisements".

In recent years, violence against women has become a central issue for many national women's groups and for women's advocates, and women are increasingly lobbying around efforts to address the

roots of violence in addition to providing emotional and practical support to women who are victims of violence. As Lorenne Clark has said:

"The most fundamental hypothesis implicit in a feminist critique of criminal justice is that the most dangerous persons in society are those who abuse women and children".[75]

This concern with prevention has been linked with the implicit recognition that if women are to become less vulnerable and less fearful, they must be supported in their efforts to become more involved in all aspects of community life. Accordingly, women's groups have included a variety of social, economic and community development recommendations to briefs and reports focussed on reducing violence against women. These broader recommendations have included demands for: more affordable housing for women particularly in core urban areas; measures to ensure that women have greater financial independence; more available and affordable high quality and flexible child care; preventive health care which is more sensitive to women's mental and physical needs and realities; and programs, services and policies which help immigrant women, aboriginal women, disabled women and other visible minority women become more a part of their communities in ways which do not compromise their wishes, customs or dignity.

---

[75] p.14, Clark, Lorenne, "Feminist Perspectives on Violence Against Women and Children: Psychological, Social Service and Criminal Justice Concerns", unpublished paper, 1989.

In this vein, the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women recommended in 1988 that:

"Federal, provincial and municipal governments, with input from the community should work closely...: a. to determine the need and extent of language training; b. to define the objectives of language training; c. to determine the most appropriate means of delivery of language training; d. to establish clear standards for course content and instructor qualifications; and e. to determine the appropriate level of funding needed to provide sufficient instructional services."

Overall, women's groups and other groups lobbying for women's rights have stressed that subtle and overt forms of violence against women are endemic to our society. Increasingly, women's groups are looking for holistic solutions to address this endemic violence, not simply to target one type of violence. So, for example, Pauktuutit, the Canadian Association of Inuit Women in 1989 resolved that:

"Whereas violence against women is a continuing problem, therefore be it resolved that every organization and every committee in the Inuit comunities, whether large or small, for example, the schools, police, hospitals, stores, community councils, churches, every elected person and every man, woman and child should denounce any and every form of violence against women and children."

Violence and the absence of safety are also being linked to women's mental health. So the Canadian Mental Health Association, in a report on Women and Mental Health in Canada, released in 1987, stated that "a major source of stress that affects the mental health of women who work outside the home is sexual harassment in the workplace," and went on to recommend that "Information about,

and strategies for dealing with, sexual harassment be included as a component of any materials developed to promote awareness about women and mental health issues".[76]

Women's groups are also stressing community involvement. So, for example, PAUKTUUTIT recommended in 1989 in Yellowknife, NWT, that "policing be seen as a community as well as a police problem. Police need cooperation and a greater understanding of the Inuit culture".

And in addition, many women's groups and other groups which speak for women have consistently stressed the need to give women power in decision-making, so that they help to create their own future realities.

RECOMENDATIONS

The research presented earlier in this paper, information on women's needs, women's visions of safety and the recommendations and orientations of women's groups around the issue of violence against women, all suggest that a blueprint for municipal action should include recommendations organized around five major themes:

1. Enhancing women's feeling of safety in their homes and in their communities.

---

[76] p. 101, Canadian Mental Health Association, "Women and Mental Health in Canada: Strategies for Change", Toronto, Ontario, 1987.

2. Attacking attitudes which degrade women, view them as unequal to men and condone physical, sexual, psychological, social and economic violence against women.
3. Promoting the full participation of all members of the community in all aspects of community life by reducing the barriers created by inequality, injustice and discrimination.
4. Building coordinated responses to violence against women.
5. Encouraging and supporting women's leadership in the creation of programs and policies which reduce their fear and victimization.

The recommendations which follow will accordingly be organized around these themes.

A. Enhancing Women's Feelings of Safety and Control in their Homes and in their Communities.

Education

- Provide grants to communities to launch assault prevention education programs. (Safe City report recommendation, page 10) These programs should include public education in public spaces through advertising campaigns, and should provide practical information tools which reduce the risk of victimization (e.g. what to do about street harassment, what to do if you are assaulted at home), and which provide an accurate assessment of the risks to individual citizens in their communities.

- Encourage police to release practical, factual information to neighborhood residents giving descriptions and patterns of behaviour of rapists, murderers and batterers so that women can help to protect themselves. (Women Against Violence Against Women)
- Ensure that all municipal police forces hire a crisis worker on staff and that part of the job of each crisis worker would be to raise awareness among city employees of levels of fear and victimization and of practical ways to reduce their own and their clients,' family's, and friends' victimization.
- Where a campus is part of the municipality, promote campus rape education and prevention programs.
- Hold awareness sessions for members of the media to help influence members of the media to report rapes, assaults and murders in ways which will not escalate fear unduly, but rather which will help citizens calculate risk realistically, which will educate the public to the options open to them if they are victimized and which will teach them such practical information as types of evidence needed to win a case.
- Encourage local school boards to adopt practical self-defense education which also promotes a good body image among women, as a component throughout the school curriculum.
- Through municipal Departments of Recreation, hire instructors who recognize and are sensitive to the feelings of vulnerability of many women, to provide low-cost, ongoing courses in selfdefence to women.

- Provide continuing core-funding for agencies providing self-defence courses.
- Encourage local school boards to offer classes and/or special seminars on wife assault, date rape, campus rape, child abuse and child sexual abuse with an emphasis on practical responses to these forms of violence and on prevention of violence through attitude change.

Physical Design:

- Provide transparent doors on elevators in residential and office buildings wherever possible so that women can see who is inside an elevator before they decide to enter. (Safe City)
- Set up committees to review the safety of your community transit system, using existing reports and recommendations (e.g.the detailed recommendations included in Moving Forward, a report on the Toronto transit system), as a guide. Women should be involved at all stages of the planning process.
- Transit commissions should designate at least one planner responsible for reviewing all plans for renovations and future construction on the transit system, specifically from the point of view of women's safety and to ensure that all planning staff are aware of these special considerations.(Moving Forward).
- Encourage transit authorities to develop protocols to respond effectively to reports of sexual assault or harassment. (Moving Forward)

- Create a community committee to review lighting, the needs of people with young children, the needs of elderly people and the needs of disabled people. (Femmes et Ville)
- Install safe lighting and signs to designate safe escape routes.
- Landscape areas of high pedestrian flow with safety in mind.
- Ensure that parking lots are not isolated.
- Encourage housing and urban development departments to make security and the general problems of women and families with children in the inner city a permanent priority, and to develop an analytical grid and design criteria which integrates the concerns of citizens.
- Encourage housing departments to create residential units which respond to the needs of women and of families with children and which recognize their poverty and inequality.
- Promote multi-dimensional, varied, vital communities, by ensuring that residential areas have easy access to drugstores, grocery stores, etc. and that service locations are not only close to residences but are also close to places of work and schools (Femmes et Ville).
- Request housing and building inspection departments to include safety from crime, fear and violence as well as fire and health safety in their by-laws concerning entrances, windows, parking spaces, elevators and stairwells.
- Instruct parks and recreation, the parking authority, and any campuses in your municipality to review the safety of physical

sites within their jurisdictions, using existing reports setting standards and making recommendations, such as the reports prepared by METRAC on these subjects (titles appended to this report).

Policing:

- Create small, unobtrusive neighbourhood street-front policing offices, preferably with a police officer and a civilian community coordinator as staff members.
- Encourage police chiefs to institute police activities to make police a more visible, accessible and approachable part of their communities, through such means as returning to neighbourhood "beat cops", having police prepare and circulate a community newsletter, instituting neighbourhood clean-up programs, etc.

Support Services for Women:

- Fund transition houses and rape crisis centres to provide more outreach and preventive services.
- Allocate funds to guarantee continued support to other anti-violence agencies and programs.
- Provide funding for the creation of neighbourhood drop-in centres for women and their children.

B. Attacking attitudes which degrade women, view them as unequal to men and condone physical, sexual, psychological, social and economic violence against women.

- Encourage local school boards to incorporate teaching modules in which aggression and gender stereotyping are discussed and in which aggressive behavior is noted and discouraged in children through reinforcement and teaching of non-violent forms of interaction.
- For longer-term change, encourage the development of a curriculum for violence prevention in public schools, high schools, community colleges and universities, as well as a review of current policies and practices which condone or encourage violence.
- Meet with all local businesses, public transportation agencies, advertising agencies, local radio and T.V. networks, newspapers, etc. to promote alternatives to violence and sexual exploitation in visual arts and literature, and to encourage these businesses to ensure that no advertising will be accepted and displayed which sexually targets women.
- Hold awareness sessions with the media to encourage more responsible reporting of violent crime.
- Give awards for egalitarian advertising in your local media and in billboard signs.
- Give awards for media programming which portrays non-violent relationships.

- Provide multidisciplinary groups and/or women's groups committed to violence prevention with the support and funding to organize training sessions for all local politicians and municipal employees to help them recognize women's fear and victimization as a widespread problem and to encourage the development of strategies and guidelines that can be evaluated after a year for effectiveness.
- Encourage churches to sponsor sessions to help people deal with and help prevent violence.
- Establish programs to train peer advocates in schools, places of employment and recreational facilities.
- Encourage public health nurses and regional health committees to include information about and strategies for dealing with sexual harassment as a component of any materials developed to promote awareness about women and mental health issues. (p.101, Canadian Mental Health Association, "Women and Mental Health in Canada")
- Organize awareness groups addressing women's fear and victimization in the context of the widespread violence against women in our society for all municipal politicians and employees in your jurisdiction.

C. Promoting the Full Participation of all Members of Your Community in Reducing the Vulnerability, Fear and Victimization of Women.

- Encourage organized men's cultural and leisure groups to motivate their members to take responsibility for reducing violence against women. They could play an important formal public education role, denouncing men's violence against women, in more informal ways could help to change attitudes about male roles and relationships between men and women, and could provide financial support to front-line services working to help women victimized by violence.
- Provide incentives for corporate citizens to help support front-line services for women who are victims of violence, to sponsor awareness campaigns for employees on violence against women, and to support public education campaigns against violence and the victimization of women.
- Meet with trade unionists to encourage them to table sexual harassment at trade union meetings and to bring the issue to the bargaining table where appropriate.
- Where workplace training programs about sexual harassment already exist, encourage management to pay for the further development and support of these programs.
- Solicit tenants' imput on violence against women and other crime problems in all public housing projects and in other residential areas.

- Insist that municipal housing authorities not discriminate against single mothers on family benefits in their market units (e.g. designating two single mothers living together with their children as a "rooming house").
- "Programs should be established to help single parents obtain enriched child care while encouraging them to take employment training programs that would enhance their self-esteem and get them income above the poverty line" (p.19 CCJA Report, "Safer Communities: A National Strategy)
- "More challenging and relevant recreational programmes should be created for disadvantaged young persons, particularly those at risk of committing crimes." (p.22 CCJA, "Safer Communities")
- "Youth projects should be designed to assist socially, economically and educationally disadvantaged youth in qualifying for continuing employment." (p.23 "Safer Communities")
- Stimulate churches to sponsor sessions to help people deal with friends and family who are experiencing different forms of violance or violation.
- Establish a program to train peer advocates, in conjunction with transition house and rape crisis centre workers, as well as the police and other official service providers in the community, to set up a system of volunteers in schools, places of work, and recreational facilities who will be able to provide basic information on services available in the

community for victims of violence and to direct people concerned about this problem to appropriate resources.

D. Supporting and Encouraging Women's Leadership in Developing Policies and Programs which will Reduce Women's Fear and Victimization.

- Hire women as designated planners and/or create advisory bodies with high female representation with the specific responsibility of making urban planning more sensitive to women's needs.
- Ensure that all community design is discussed with women through private interviews and/or at community meetings.
- Provide funds to programs serving immigrant women, women of colour and disabled women, to ensure their ongoing survival and to enable them to translate documents, produce new documents and do the research necessary to reflect the needs of these women.
- Provide support to neighbourhood and community groups, which represent women's viewpoints, to undertake local safety audits.

E. Stress Co-Ordinated Planning and Action.

- Assist in the establishment and/or support of a multi-disciplinary, community-based organization, sensitive to and know-

ledgeable about women's experiences and perspectives, to act as a catalyst in the development of a unified strategy against violence and fear in your municipality.

- Fund this organization to review community needs and the safety of your community transit system, underground parking systems, campuses, shopping centres, parks and ravines, making use of existing reports, including reports published by the Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), Toronto, Ontario, Canada. (Titles of METRAC publications included in Appendix I of this report)
- Create an advisory committee, reporting to City Council, and include representation, ensuring prominent female representation, from such programs, departments and agencies as: the transit commission, parks and recreation, the planning department, the parking authority, the police, public works, boards of education, universities and colleges in your municipality, transition houses, rape crisis centres, tenants' associations and other groups in your municipality concerned with reducing violence and inequality.
- Instruct this advisory committee to work in conjunction with the community-based organization hired to develop a unified strategy against violence and fear in your municipality, to review the housing, transportation access, support, service, and safety needs of women, families with young children and the elderly.

- Provide assistance to the community organization to develop, with members of the advisory committee, action plans and monitoring strategies, with provision for biennial review.

CONCLUSION

Fear is not only a reality of women's lives. It is a signal that our shared hopes for communities which are just, fair, and safe are not being realized. As the recommendations in this report suggest, through strong political will, through coordinated and concerted action tailored to individual communities, municipal politicians can become moral and political leaders to restore our communities to safety and health. It is at the municipal level that the strengths of front-line groups and individuals can be most effectively mobilized to take responsibility for creating a just and safe future, so that women will no longer live in fear.

APPENDIX I

PRACTICAL TOOLS FOR URBAN SECURITY PLANNING

1.Commission sur la Problematique des Femmes en Milieu Urbain, Ville de Montreal, "Femmes et Ville", Commission de l'amenage ment de l'habitation et des travaux publics, Depose au Conseil le 6 mars, 1989.**

2.Hall, Barbara; Layton, Jack; Hollander, Roger; Pantalone, Joe; Martin, Dale; Gilbert, Richard: "The Safe City: Municipal Strategies for Preventing Public Violence Against Women", Toronto, Ontario, October, 1988.*

3.Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), the Toronto Transit Commission and Metro Toronto Police, "Moving Forward: Making Transit Safer For Women", Toronto, Ontario, 1989.*

4.METRAC, "Planning for Sexual Assault Prevention: Women's Safety in High Park", Toronto, Ontario, 1989.*

5.METRAC, "Women's Safety Audit Kit: Guidebook", Toronto, Ontario, 1989.*

6.METRAC, Women Plan Toronto and York University, "Women in Safe Environments Report", Toronto, Ontario, 1987.*

**Report #1 can be obtained by calling the City of Montreal Municipal Offices at: 514-872-3772

*Reports #2-6, are available through Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), 158 Spadina Road, Toronto, Ontario, M5R 2T8 (416)392-3135.

BIBLIOGRAPHY

Browne, Angela, When Battered Women Kill, The Free Press, N.Y., N.Y., 1987.

Chapman, Jane Roberts and Gates, Margaret, The Victimization of Women, Sage Publications Incorporated, Beverly Hills, U.S., 1978. This book is Volume 3 of the Sage Year Books in Women's Policy Studies.

Clark, Lorenne M.G.: "Feminist Perspectives on Violence against Women and Children: Psychological, Social Service and Criminal Justice Concerns", unpublished paper, Halifax, N.S., 1989.

Commission sur la Problématique des Femmes en Milieu Urbain, Ville de Montréal, "Femmes et Ville", Commission de l'aménagement de l'habitation et des travaux publics. Déposé au Conseil le 6 mars, 1989.

DuBow, Fred, McCabe, Edward and Kaplan, Gail: "Reactions to Crime: A Critical Review of the Literature", Executive Summary, U.S. Department of Justice Law Enforcement Assistance Administration, National Institute of Law Enforcement and Criminal Justice, November, 1979.

Gordon, Margaret T. and Riger, Stephanie, The Female Fear, The Free Press, New York, New York, U.S.A., 1989.

Graber, Doris A.: Crime News and the Public, Prager Publishers, N.Y., N.Y., U.S.A., 1980.

Hall, Barbara; Layton, Jack; Hollander, Roger; Pantalone, Joe; Martin, Dale; Gilbert, Richard: "The Safe City: Municipal Strategies for Preventing Public Violence Against Women", Toronto, Ontario, October, 1988.

MacLeod, Linda: Battered But Not Beaten, Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa, Canada, 1987.

MacLeod, Linda: Wife Battering in Canada: The Vicious Circle, Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa, Canada, 1980.

Maxfield, Michael G.: Fear of Crime in England and Wales, London, England, 1984, Home Office Research Study number 78.

Moore, Mark H. and Trojanowicz, Robert C.: "Policing and the Fear of Crime" in Perspectives on Policing, June, 1988, Number 3, A Publication of the National Institute of Justice Policy and Management, John F. Kennedy, School of Government, Harvard University.

Pauktuutit, Inuit Women's Association, "Fifth Annual General Assembly" report, March 13-16, 1989, Rankin Inlet, NWT.

Pearson, Geoffrey: Hooligan: A History of Respectable Fears, Schocken Books, N.Y., 1983.

Persico, J.E. with Sunderland, Goerge: Keep Out of Crime's Way: The Practical Guide for People over 50, published by the American Association of Retired Persons, Washington, D.C. 1985.

Rhodes, dusty and McNeill, Sandra, editors, Women Against Violence Against Women, published by Onlywomen Press Ltd., London, England, 1985.

Roeher, G. Allan Institute: Vulnerable: Sexual Abuse and People with an Intellectual Handicap" written by Charlene Y. Sens, 1988, Toronto. (Produced with financial assistance from the Family Violence Prevention Unit, Health and Welfare, Canada.)

Russell, Diana, E.H. and Van de Ven Nicole: Crimes Against Women: Proceedings of the International Tribunal. Frog in the Well (Publishers), East Palo Alto, California, 1984.

Seventh United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, "Victims of Crime: The Situation of Women as Victims of Crime: Report of the Secretary-General", Milan, Italy, 1985.

Solicitor General Canada: "Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 3: Crime Prevention: Awareness and Practice", Ottawa Ontario, Canada, 1984

Solicitor General Canada: "Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 4: Female Victims of Crime", Ottawa, Ontario, 1985.

Solicitor General Canada: "Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 8: Patterns in Violent Crime", Ottawa, Ontario, 1987.

Solicitor General Canada: "Canadian Urban Victimization Survey Bulletin 9, "Patterns in Property Crime", Ottawa, Ontario, 1988.

Statistics Canada: "General Social Survey, 1988: Preliminary Data Cycle 3: Personal Risk", Ottawa, Ontario, 1989.

Statistics Canada: "The Daily", Statistics Canada Catalogue 11-001 F, Ottawa, Canada, April 25, 1989

Sterner Birgit and Modlich, Reggie: "Women Plan Toronto", Toronto, Ontario, 1987.

The Canadian Criminal Justice Association in association with the Canadian Council on Social Development, The Canadian Council for Children and Youth, the Canadian Association of Chiefs of Police, the Federation of Canadian Municipalities and the National Association of Friendship Centres: "Safer Communities: A National Strategy for Crime Prevention", Ottawa, Canada, 1989.

The Police Foundation: "Experiments in Fear Reduction: Houston and Newark Program and Evaluation Plans", unpublished report submitted to the National Institute of Justice by the Police Foundation, U.S.A., August 2, 1983.

Toronto Transit Commission, Metro Action Committee on Public Violence against Women and Children, and Metropolitan Toronto Police Force, Moving Forward: Making Transit Safer for Women, Toronto, 1989.

Women Plan Toronto: "Do You Know?", Toronto, September, 1988

LA FEMME DANS LA VILLE : SANS REFUGE

LA FEMME DANS LA VILLE : SANS REFUGE

par

Linda MacLeod
150, rue Carleton
Ottawa (Ontario)
K1M 0G7
(613) 748-6101

septembre 1989

Travail financé par
la Direction générale des politiques ministérielles
Secrétariat d'État du Canada
(819) 994-5860

pour

la Conférence européenne et nord-américaine
sur la sécurité et la prévention de la
criminalité en milieu urbain

Montréal (Québec)
du 11 au 14 octobre 1989

Les opinions exprimées par l'auteur de ce rapport ne sont pas nécessairement celles du Secrétariat d'État du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

TITRE	PAGE
INTRODUCTION	
La peur est une question d'égalité, une question de société et un enjeu politique	1
Reconnaissance du problème par la communauté internationale	2
Objectifs du rapport	4
Structure du rapport	4
Portée du rapport	4
Le besoin d'un leadership exercé au niveau municipal	5
L'ÉTENDUE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE LA VICTIMISATION DES FEMMES	6
La peur des femmes est-elle proportionnée à la violence qu'elles subissent ?	6
Second regard sur les risques auxquels les femmes sont exposées	7
Agression sexuelle	8
Violence conjugale	10
Homicide conjugal	12
Agressions autres que l'agression contre l'épouse	13
Vol simple	14
Vol qualifié, y compris avec effraction et avec violation de domicile	14
Différences entre l'expérience de la victimisation chez les hommes et chez les femmes	15
Caractéristiques des délits criminels dont les femmes sont victimes	16
Les conséquences de la victimisation pour les femmes	20
Blessures physiques	20
Aggravation de la pauvreté	22
Effets psychologiques	23
Accroissement de la peur	24

PAGE

L'expérience des plus vulnérables 29

ANALYSE DU PHÉNOMÈNE DE LA PEUR CHEZ LES FEMMES 30

Ampleur de la peur 30
Objet de la peur 31
Causes de la peur 31
Conséquences de la peur des femmes pour les femmes 37
Conséquences de la peur des femmes pour la collectivité 39

COMMENT RÉDUIRE LA PEUR ET LA VICTIMISATION DES FEMMES ? 40

De quoi les femmes victimes de violence ont-elles besoin ? 41
Qu'est-ce que les groupements féminins recommandent pour réduire la peur et la victimisation des femmes ? 44

Recommandations 49

A. Renforcer chez les femmes le sentiment qu'elles sont en sécurité et qu'elles maîtrisent la situation chez elles et dans leurs communautés. 50

B. Lutter contre les idées reçues dégradantes pour les femmes, c'est-à-dire qui consistent à les considérer comme inférieures aux hommes et à fermer les yeux sur la violence physique, sexuelle, psychologique, sociale et économique qui est exercée contre elles 55

C. Promouvoir la participation entière de tous les membres de la communauté à la réduction de la vulnérabilité, de la peur et de la victimisation des femmes. 57

D. Appuyer et encourager les femmes à exercer leur leadership dans l'élaboration des politiques et des programmes qui servent à réduire la peur et la victimisation. 59

E. Mettre l'accent sur une planification et sur une action coordonnées. 60

CONCLUSION 61

ANNEXE : Outils pratiques pour l'aménagement d'une ville sécuritaire 63

BIBLIOGRAPHIE 64

LA FEMME DANS LA VILLE : SANS REFUGE

INTRODUCTION

La peur est une question d'égalité, une question de société et un enjeu politique

La peur de la criminalité, l'incidence élevée des délits violents et la vulnérabilité que ressentent les femmes dans nos villes sont des problèmes liés entre eux et dont la solution devra être trouvée au niveau des municipalités, au Canada et partout dans le monde. Les agressions physiques et sexuelles, de même que la violence structurelle inhérente à l'infériorité économique et sociale des femmes rendent celles-ci plus vulnérables à la victimisation. Cela fait partie de leur vie quotidienne, qu'elles soient chez elles, au travail, au domicile de leurs amis ou de leurs parents, ou encore dans la rue.

La peur considérable que les femmes ressentent et la violence qui s'exerce partout contre elles dans nos villes sont des problèmes qui débordent le domaine de la prévention du crime. Ce sont des questions qui relèvent aussi de la préoccupation pour l'égalité des chances. En effet, c'est leur faiblesse sociale et économique qui empêche les femmes de se protéger et, de refaire leur vie après une expérience malheureuse. Ce sont aussi des questions sociales, car la peur, la souffrance et l'humiliation que les femmes doivent subir en raison des innombrables violences exercées contre elles ont des effets non seulement sur leur propre qualité de vie, mais aussi sur l'avenir de nos collectivités. Ce sont également des enjeux politiques, qui trouvent leur origine dans l'inégalité systématisée.

Contre le fléau de la peur et de la violence, il faut une volonté politique réelle, pour animer les communautés aux niveaux local, provincial, territorial, national et international. Un leadership exercé au niveau municipal pourrait fournir l'énergie et l'autorité nécessaires pour réduire la peur et la victimisation des femmes, promouvoir l'égalité dans nos villes et préserver la vie de nos communauté.

Reconnaissance du problème par la communauté internationale

Depuis quinze ans, la communauté internationale reconnaît que la peur, la vulnérabilité et la violence ont des conséquences graves non seulement pour les femmes individuellement, mais aussi pour les administrations municipales, les États et la société mondiale.

Lors de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue par les Nations Unies à Mexico en 1975, et lors de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, à Copenhague en 1980, les délégués ont adopté plusieurs résolutions et recommandations sur la violence contre les femmes et sur l'exploitation de celles-ci. Les délégués au Cinquième congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants ont abordé la question de l'agression sexuelle, dont les victimes sont en très vaste majorité des femmes. Au Sixième Congrès, les participants ont recommandé que (traduction) "lors des congrès à venir et des réunions préparatoires à ceux-ci, ainsi que dans les travaux du comité sur la prévention et la suppression du crime, un certain temps soit réservé à l'étude des femmes en tant que...victimes de la criminalité".[1] Enfin, à l'occasion

---

p. 3, Septième congrès des Nations Unies, sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, "Victimes de la criminalité : la situation des femmes victimes de la criminalité", Rapport du Secrétaire général, Milan, Italie, 1985.

du Septième congrès sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, le Secrétaire général a préparé et déposé un rapport sur la situation des femmes victimes de la criminalité. Dans ce document, il est démontré que la victimisation des femmes repose en grande partie sur la faiblesse de leur situation et de leurs droits. On y recommande fortement que tout examen de la violence contre les femmes tienne compte du fait qu'elles sont victimes dans leurs propres foyers, au travail et dans la rue, de même que de leur vulnérabilité qui prend racine dans l'inégalité de leur condition sur les plans économique, social et politique. Les recommandations présentées en conclusion de ce rapport soulignent qu'il faudra une action au niveau des villes, des provinces, des pays et de la communauté internationale pour résoudre le problème très répandu de la vulnérabilité sociale des femmes et de la criminalité exercée contre elles.[2]

Les membres de la communauté internationale dans leur ensemble ont proposé une vision globale des changements à apporter afin de réduire la violence faite aux femmes. Cette vision s'appuie sur une coordination entre les ordres de gouvernement et sur la reconnaissance du fait que toutes les mesures doivent intégrer, comme principe, l'idée qu'il faut favoriser la participation entière et l'égalité des femmes dans nos collectivités, car :

> (traduction)
> "La violence contre les femmes ne diminuera pas tant que la condition féminine ne s'améliorera pas de façon régulière dans toutes les facettes de la vie...Il importe d'accorder une place primordiale à l'idée que le but à atteindre ne réside pas dans un contrôle des crimes contre les femmes, mais plutôt dans la suppression totale de ces crimes, grâce à la disparition de leurs causes."[3]

---

2 Ibid.
3 p. 29 op. cit.

Objectifs du rapport

Dans ce document nous chercherons à traduire cette vision d'avenir, à laquelle la communauté internationale a souscrit, en formulant des recommandations pratiques susceptibles de servir d'outils à l'établissement d'un leadership au niveau des municipalités canadiennes et, peut-être, dans d'autres pays présents à cette conférence.

Structure du rapport

Afin de cerner les problèmes que constituent la peur et la victimisation des femmes et dans le but de définir le mieux possible les éventuels programmes et politiques susceptibles de les résoudre, nous tenterons d'examiner l'étendue, les caractéristiques et les conséquences de l'expérience des femmes en matière de peur et de victimisation. Tout au long du document, nous présenterons ces constatations à la lumière de la vulnérabilité plus généralisée des femmes dans la société canadienne. Les recommandations et les préoccupations de divers groupements féminins du Canada seront brièvement passées en revue. Puis, nous fondant sur tous ces éléments d'information, nous proposerons un certain nombre de recommandations précises susceptibles d'être adoptées et appliquées dans les municipalités.

Portée du rapport

Certes, nous traiterons ici principalement de l'expérience des femmes du Canada. Néanmoins, certains des travaux de recherche que nous évoquerons et bon nombre des idées que nous avancerons concernent aussi les femmes des autres pays représentés à cette conférence. De la même façon, même si les recommandations s'adressent aux responsables municipaux, nous avons cherché à rester fidèles, dans l'ensemble de notre document, à la constatation entérinée lors du septième congrès des Nations Unies sur la

prévention du crime et le traitement des délinquants, à savoir qu'une action efficace devra se traduire par des initiatives de tous les niveaux de gouvernement et que plusieurs de ces initiatives devront se prendre en coopération.

Le besoin d'un leadership exercé au niveau municipal

Il reste que c'est au niveau municipal que sont le plus fortement ressenties les conséquences de la peur et de la violence généralisées. Ce sont vos commettantes qui souffrent. Ce sont vos quartiers et vos collectivités qui courent les risquent immédiats entraînés par les effets de la peur et de la profonde inégalité dont la victimisation et la vulnérabilité des femmes sont le symptôme. Ce sont les femmes et les hommes de vos services de première ligne qui font le plus pour appuyer les femmes et pour diminuer leur peur et supprimer les violences qui leur sont faites.

Il est donc normal que ce soient les dirigeants municipaux qui deviennent les inspirateurs et les meneurs des actions stratégiques visant à réduire la peur, la vulnérabilité et la victimisation des femmes au sein de leurs collectivités. Ce sont les politiciens municipaux qui sont le mieux en mesure d'améliorer les communications entre les femmes victimes et survivantes, les travailleurs de première ligne et l'administration publique. Ce sont encore eux qui peuvent transmettre sur les tribunes provinciales ou territoriales, nationales et internationales les leçons apprises au niveau local et promouvoir ainsi une action coordonnée de tous les ordres de gouvernement. La peur, la vulnérabilité et la victimisation des femmes constituent un problème véritablement international, mais un problème dont les municipalités devront s'attacher à trouver la solution.

L'ÉTENDUE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE LA VICTIMISATION DES FEMMES

La peur des femmes est-elle proportionnée à la violence qu'elles subissent ?

Les statistiques officielles concernant le crime indiquent presque toujours que les femmes courent sensiblement moins de risques que les hommes d'être victimes de crimes violents, notamment d'agression sexuelle, de voies de fait, de vol qualifié et de vol simple. Pourtant, la peur des femmes est considérablement plus grande que celle des hommes. Par exemple, certaines données récentes publiées par Statistique Canada montrent qu'en 1987, le taux de violence contre la personne chez les femmmes s'établissait environ à 138 pour 1 000 femmes, tandis que le taux équivalent chez les hommes était de 148 pour 1 000. Ces mêmes statistiques nous apprennent que près de quatre femmes sur dix (38 p. 100) disent ne pas se sentir en sécurité dans leur propre quartier lorsqu'elles marchent seules après la tombée du jour, contre 12 p. 100 des hommes.[4]

Ces chiffres, à une époque où les ressources sont rares et les exigences sociales nombreuses, font planer quelque doute sur l'urgence des problèmes de la victimisation et de la peur des femmes et sur la nécessité de définir des programmes et des politiques pour les résoudre.

---

4 Statistique Canada, "L'Enquête Générale Sociale : 1988. Données préliminaires, Cycle 3", Ottawa (Ontario), Canada, 1989.

Toutefois, un regard plus attentif sur l'étendue de la victimisation des femmes, un regard qui tienne compte aussi des incidents non déclarés, et un examen plus approfondi des caractéristiques des crimes commis contre les femmes et des conséquences que la violence entraîne pour les femmes et leurs collectivités nous aideront à mesurer l'urgence réelle de ces problèmes.

Second regard sur les risques auxquels les femmes sont exposées

D'après les statistiques, en ce qui concerne tous les délits violents sauf le vol qualifié, les femmes qui en sont victimes ont moins tendance que les hommes à s'adresser à la police.[5] De plus, pour les autres crimes qui les concernent presque exclusivement, comme la violence conjugale et l'agression sexuelle, les femmes sont souvent réticentes à parler de leurs expériences à quiconque, même pas à leurs amis.[6]

---

5 Voir, par exemple, : Solliciteur général Canada, Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 4 : Les femmes victimes d'actes criminels, Ottawa (Ontario), 1985. Ce document contient des proportions ventilées par sexe des cas signalés à la police.

6 On trouvera des éléments d'information sur la réticence des femmes à signaler les violences dont elles sont victimes dans : MacLeod, Linda : Pour de vraies amours, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa (Ontario), 1987.

Donc, les statistiques officielles qui reposent soit sur les archives de la police, soit sur des déclarations personnelles faites à des étrangers en entrevue ou au téléphone comportent peut-être une sous-estimation de la victimisation des femmes. Même s'il est impossible d'établir une estimation sérieuse de l'ampleur réelle du problème à partir des données fractionnées dont nous disposons, nous pourrons peut-être aider à préciser son incidence réelle en traçant brièvement un tableau comparatif des taux "officiels" et non officiels de femmes et d'hommes victimes de violence, au regard des statistiques connues en ce qui concerne la réticence des femmes (par comparaison à celle des hommes) à signaler les crimes dont elles sont victimes.

Agression sexuelle

D'après les chiffres officiels, ce sont surtout des femmes et des jeunes filles qui sont victimes d'agression sexuelle,[7] mais le nombre de plaintes est largement inférieur à la réalité.

---

7 Les chiffres tendent de plus en plus à démontrer que l'incidence de l'agression sexuelle chez les jeunes garçons pourrait bien être plus élevée qu'on ne le croyait il y a quelques années. Néanmoins, il semble que les filles restent plus susceptibles que les garçons d'être victimes de ce genre de crime et que, chez les adultes, ce soient presque exclusivement des femmes qui le subissent.

- Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain "a permis de relever un nombre estimatif de 17 300 agressions sexuelles dans les sept villes (étudiées) dont 90 % (15 600) ayant touché des victimes de sexe féminin", en 1981. [8]

- 62 p. 100 des femmes victimes d'agressions sexuelles n'ont pas signalé l'incident à la police, parce qu'elles craignaient l'attitude de la police ou des tribunaux à cause de la nature de l'acte commis, ou parce qu'elles craignaient des représailles de leurs agresseurs.[9]

- Compte tenu des chiffres relatifs aux agressions sexuelles déclarées et non déclarées, on estime qu'une femme sur quatre peut s'attendre à subir une agression sexuelle à un moment ou l'autre de sa vie, dont la moitié avant l'âge de 17 ans.[10]

---

8 p. 3, Solliciteur général Canada : "Sondage canadien sur la victimisation urbaine bulletin 4 : Les femmes victimes d'actes criminels", Ottawa, Canada, 1985.

9 p. 4, op. cit.

10 p. 1, Toronto Transit Commission et al: Moving Forward: Making Transit Safer for Women, Toronto, 1989.

Violence conjugale

La violence conjugale est un autre délit criminel que l'on sait pertinemment être tenu secret par les femmes et pour lequel il n'existe rien d'analogue du côté des hommes, en termes d'incidence et de conséquences. La violence contre les maris existe certes, mais les statistiques indiquent qu'elle est beaucoup moins répandue que l'agression contre les femmes (puisqu'elle ne représente pas plus de 5 p. 100 des agressions entre conjoints). De plus, dans les cas où elle se produit, ses conséquences sont beaucoup moins graves que les effets des agressions que subissent les femmes.[11]

- Selon le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, seulement 2 000 femmes environ avaient été victimes d'agressions répétées de la part de leur mari au cours de l'année visée (1981). L'enquête a toutefois démontré que 90 p. 100 des victimes d'agression d'un conjoint contre l'autre étaient des femmes et que la police avait été prévenue dans seulement 45 p. 100 des cas impliquant un conjoint et dans 51 p. 100 de ceux impliquant un ex-conjoint.[12]

---

11 p.53, MacLeod, Linda "Document de travail : la violence faite aux femmes" rédigé pour la conférence nationale sur la violence familiale, du 18 au 21 juin 1989, Ottawa, Canada, 1989.

12 p. 4 Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

- Des recherches plus récentes remettent en question cette très faible estimation. D'après les données recueillies auprès d'un échantillon national d'hommes et de femmes (au moyen de questionnaires remplis et retournés par les répondants eux-mêmes sans aide), en 1986, un homme sur dix avait commis contre sa partenaire féminine au moins un délit grave qui aurait été considéré comme une agression passible de sanction s'il avait été commis à l'extérieur de la maison, à savoir : coup de pied, morsure, coup asséné avec le poing ou avec un objet, volée de coups, menace avec un couteau ou une arme à feu ou usage d'une telle arme. [13]

- D'autres travaux de recherche arrivent à la conclusion que, si l'on utilisait une définition plus large des mauvais traitements, c'est-à-dire une définition qui comprendrait les mauvais traitements psychologiques, sexuels et économiques aussi bien que physiques, on constaterait qu'un million de femmes au Canada font l'objet de tels traitements de la part de leur mari ou de leur compagnon de vie.[14]

---

13 Enquête menée par Eugene Lupri de l'Université de Calgary et mentionnée aux p. 13 et 14 dans :MacLeod, Linda: "Document de travail, Conférence nationale sur la violence familiale, du 18 au 21 juin 1989", Santé et Bien-être social Canada, 1989.

14 Ce chiffre d'un million est mentionné aussi bien dans : MacLeod, Linda, Pour de vraies amours, publié par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, 1987 que par E. Lupri cité plus haut.

- Certains chercheurs estiment également que jusqu'à 10 cas d'agressions contre l'épouse restent non déclarés pour chaque incident rapporté[15], (bien qu'il faille se rappeler que ces données peuvent bien ne pas traduire l'actuelle augmentation de la conscience du public à l'égard du fait que l'agression contre une épouse constitue un crime, ce qui pourrait avoir entraîné des taux de déclaration plus élevés).

Homicide conjugal

- Au Canada, en 1987, de tous les homicides connus, 6 p. 100 impliquaient des femmmes ayant assassiné leur mari, contre 15 p. 100 de maris ayant assassiné leur femme.[16] D'après les recherches, il semble également que, lorsque les femmes se décident à recourir à la violence grave, y compris au meutre, contre leur mari, c'est le plus souvent par désespoir, après avoir enduré des agressions pendant des années.[17]

---

15 p. 22 MacLeod, Linda, La femme battue au Canada : un cercle vicieux, Conseil consultatif canadien de la situation de la femmme, Ottawa, Canada, 1980.

16 Canadian Centre for Justice Statistics Homicide Data Project, Ottawa, Canada, 1987.

17 Constatation contenue dans : Dobash et Dobash, cité à la page 53 dans MacLeod, Linda "Document de travail", conférence nationale sur la violence familiale, du 18 au 21 juin 1989, op. cit.

Agressions autres que l'agression contre l'épouse

- Dans sept grands centres urbains au Canada, en 1981, environ 95 500 femmes ont été victimes d'une agression commise par quelqu'un d'autre que leur mari ou leur ex-mari.[18]

- Le taux des cas de femmes victimes d'agression est considérablement plus bas que celui des hommes (79 pour 1 000 chez les hommes et 39 pour 1 000 chez les femmes).

- Toutefois, les femmes n'ont signalé à la police les agressions commises par des étrangers que dans 22 p. 100 des cas cités dans le cadre du sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain.[19] Aucun chiffre directement comparable n'est disponible pour les hommes, mais dans un échantillon relatif à la seule ville d'Edmonton, les hommes étaient les auteurs de 31 p. 100 des plaintes d'agressions par un étranger déposées auprès de la police en 1982.[20]

---

18 Chiffre obtenu par calcul à partir de la p. 5 de Les femmes victimes d'actes criminels, en prenant le nombre total d'agressions déclarées contre les femmes, soit 97 700 et en soustrayant le nombre de ces agressions qui impliquaient un conjoint ou un ex-conjoint.

19 Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

20 Solliciteur général Canada, "Le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 8 : Caractéristiques du crime avec violence", Ottawa (Ontario), 1985.

Vol simple

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se faire voler leurs biens personnels. D'après le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, les vols déclarés concernaient 74 femmes sur 1 000, contre 66 hommes sur 1 000.[21]

- Les vols simples de biens personnels sont signalés à la police moins souvent que les autres actes criminels, aussi bien par les femmes que par les hommes. Les femmes interrogées avaient déclaré les vols simples dans 30 p. 100 des cas, contre 28 p. 100 chez les hommes.[22]

Vol qualifié, y compris avec effraction et avec violation de domicile

- Même si, dans l'ensemble, les hommes risquant deux fois plus d'être victimes de vol qualifié que les femmes et même si le risque diminue avec l'âge dans les deux groupes, ce déclin est beaucoup plus rapide chez les hommes qui vieillissent, de sorte que les femmes âgées de plus de 60 ans sont aussi susceptibles que les hommes du même âge de se faire voler.[23] Cela tient au fait que les femmes âgées sont des cibles faciles et fréquentes pour les voleurs de sacs à main.

---

21 p. 8 Les femmes victimes d'actes criminels op. cit.

22 p. 8 Les femmes victimes d'actes criminels op. cit.

23 Ibid.

- Plus de la moitié des agressions sexuelles survenues au domicile de la victime comportaient une violation de domicile.[24]

- Vingt-deux pour cent des vols qualifiés commis contre des femmes ont eu lieu à la résidence de celles-ci, tandis que cette proportion est de 5 p. 100 du côté des hommes.[25]

- En outre, les femmes interrogées étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de s'être fait voler par des connaissances et des parents.[26]

Différences entre l'expérience de la victimisation chez les hommes et chez les femmes

D'après les quelques chiffres cités plus haut, il apparaît évident que les statistiques officielles fondées sur les délits criminels rapportés à la police tendent à situer le risque global que les femmes courent d'être victimes de délits criminels beaucoup plus bas que celui des hommes. En revanche, lorsque les incidents déclarés et non déclarés sont pris en compte, il apparaît possible que les femmes courent un risque au moins aussi élevé, et peut-être plus élevé, que les hommes d'être personnellement victimes de délits criminels violents.

Qui plus est, une désagrégation des délits criminels met en lumière le fait que les femmes courent plus de risques d'être victimes d'agression sexuelle, d'homicide conjugal et d'agression conjugale, trois des plus graves formes de violence, et qu'elles sont aussi plus exposées au vol, l'un des types de violence les plus fréquents.

---

24 p. 4 "Les femmes victimes d'actes criminels", op. cit.

25 p. 6 "Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

26 p. 6 "Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

Caractéristiques des délits criminels dont les femmes sont victimes

1. Les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'actes criminels dans leurs propres foyers

D'après l'enquête canadienne sur la violence urbaine, 23 p. 100 des agressions contre des femmes et seulement 5 p. 100 des agressions contre des hommes ont eu lieu au domicile de la victime,[27] et ce chiffre, si on le compare aux données concernant l'incidence citées plus haut dans le présent rapport, pourrait bien comporter une sous-estimation considérable du nombre d'agressions commises par les maris contre leurs femmes. Vingt-et-un pour cent des incidents d'agression sexuelle (tentatives et agressions réelles) se sont passés à l'intérieur du domicile de la victime tandis qu'une autre tranche de 11 p. 100 ont eu lieu soit au domicile d'un ami ou d'une connaissance soit dans les environs du domicile de la victime. Plus de la moitié des agressions sexuelles survenues au domicile de la victime s'accompagnaient d'une effraction ou d'une autre forme de violation de domicile.[28] Le domicile propre de la victime a été le théâtre de la moitié des viols réels, alors que les tentatives de viol et les actes d'indécence se sont le plus souvent passés à l'extérieur.[29]

---

27 p. 5 Les femmes victimes d'actes criminels

28 Op. cit.

29 p. 4 The Safe City

Les vols qualifiés subis par les femmes ont aussi beaucoup plus de chances de se produire au domicile de la victime que ceux qui concernent des hommes. Vingt-neuf pour cent des vols qualifiés subis par des femmes ont eu lieu chez-elles ou chez des amis, contre 12 p. 100 pour les hommes.[30] Dans les deux tiers des vols qualifiés comprenant violation de domicile, les victimes étaient des femmes.[31]

2. Les femmes ont beaucoup plus de chances d'être victimes de délits criminels commis par des parents, des amis et des connaissances que les hommes.

Quarante-et-un pour cent des agressions sexuelles recensées impliquaient une victime et un agresseur qui se connaissaient, selon le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain.[32] D'autres travaux de recherche permettent de croire que ce chiffre pourrait atteindre 68,5 p. 100.[33]

L'agression contre l'épouse est, par définition, un acte de violence commis contre une femme par un parent...son mari, mais les liens relationnels et de contrôle semblent être si forts dans ces cas, que de nombreuses femmes ne peuvent même pas échapper aux agressions de leur mari en le quittant. D'après l'enquête canadienne sur la violence urbaine, les femmes qui étaient séparées de leur mari au moment de l'entrevue semblaient dans l'ensemble courir un risque plus élevé de se faire agresser et l'incidence la plus élevée des agressions était celle qui concernait leur conjoint.[34]

---

30 p. 6 Les femmes victimes d'actes criminels

31 p. 6 Ibid.

32 p. 4 Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

33 p. 3 Brickman, Julie et Briere, John : "Incidence of Rape and Sexual Assault in an Urban Canadian Population", International Journal of Women's Studies, Vol. 7 n° 3

34 p. 5, Solliciteur général Canada Les femmes victimes d'actes criminels.

Les femmes ont un peu plus de chances que les hommes de se faire voler par des connaissances (17 p. 100 contre 14 p. 100) et par des parents (5 p.100 par comparaison à moins de 1 p. 100).[35]

3. Le risque pour les femmes d'être victimes de délits criminels lorsqu'elles sortent le soir est considérablement plus élevé que le risque correspondant pour les hommes.

Non seulement les femmes courent un risque plus grand de se faire dérober leurs biens personnels, mais, lorsqu'elles accroissent le nombre de soirs où elles sortent de leur domicile, le risque augmente beaucoup plus que le risque correspondant chez les hommes. "Chez les femmes, le taux passait de 38 vols pour 1 000 habitants parmi celles qui comptaient en moyenne neuf activités ou moins en soirée hors du foyer par mois, à 122 pour 1 000 parmi celles qui comptaient 20 activités ou plus. Les taux équivalents chez les hommes étaient de 29 à 92 p. 100 respectivement.."[36] En outre, l'incidence des agressions sexuelles déclarées était plus élevée chez les personnes qui avaient le plus grand nombre d'activités à l'extérieur du domicile le soir.[37]

---

35 p. 6 Les femmes victimes d'actes criminels.

36 p. 8 Les femmes victimes d'actes criminels.

37 p. 3 Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

4. Il existe un lien entre les délits criminels violents dont les femmes sont victimes et leur vulnérabilité

Par exemple, comme nous l'avons déjà vu, lorsque les femmes vieillissent, les chances qu'elles ont de devenir victimes de vols ne diminuent pas de la même façon que le risque correspondant pour les hommes plus âgés. Au contraire, les femmes du troisième âge sont des cibles de choix pour les voleurs de sacs à main.

Le lien entre la vulnérabilité et l'incidence des délits concerne les femmes de tous les âges. "Les femmes socialement défavorisées (faible revenu familial ou faible niveau d'éducation) étaient plus susceptibles de devenir victimes d'un crime avec violence." [38] Par exemple, les femmes qui se décrivaient comme "étudiantes ou sans-emploi" étaient celles qui couraient le plus de risques d'être agressées sexuellement, d'après les constatations du sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain.[39]

Bien entendu, le lien qui existe entre la situation sociale désavantagée et la victimisation s'applique également aux hommes, quoique pas aussi fortement. Toutefois, cette corrélation entre la situation économique et le risque de devenir victime prend un relief tout autre lorsqu'on songe que les femmes ont davantage tendance que les hommes à faire partie des couches démunies de notre société.

Si l'on compare les délits criminels violents commis contre les femmes à ceux commis contre les hommes, puisque la proportion des femmes qui subissent des délits à leur propre domicile est plus élevée, puisque les femmes ont plus de chances que les hommes de subir des délits commis par quelqu'un qu'elles connaissent, et puisque la position de

---

38 p. 7 Les femmes victimes d'actes criminels, op. cit.

39 p. 3 op. cit.

victimes des femmes est liée à des désavantages économiques, physiques et sociaux et à leur vulnérabilité, il devient évident qu'il est beaucoup plus difficile pour les femmes d'éviter ou de prévoir les incidents de violence contre elles, même si elles décident de modifier considérablement leur régime de vie en réduisant leurs activités à l'extérieur de la maison. C'est pourquoi le sentiment d'impuissance face aux éventuels incidents est plus fort chez les femmes que chez les hommes. C'est pourquoi aussi, naturellement et à juste titre, la peur des femmes atteint des niveaux plus hauts que celle des hommes.

LES CONSÉQUENCES DE LA VICTIMISATION POUR LES FEMMES

Pour les femmes, les conséquences ont tendance à être beaucoup plus sévères que pour les hommes, notamment parce que les femmes courent tellement plus de chances d'être victimes dans leur propre foyer de délits criminels commis par des parents et des amis et parce que, en conséquence, il est beaucoup plus difficile pour elles d'éviter ou de prévenir ces incidents.

Blessures physiques

Quel que soit le type de délit criminel, les femmes courent beaucoup plus de risques que les hommes d'être blessées physiquement. Les femmes victimes de vols sont plus souvent blessées que les hommes.[40] Les victimes d'agressions sexuelles sont blessées dans au moins 60 p. 100 des cas, dont 20 p. 100 suffisamment gravement pour avoir besoin des services d'un médecin.[41] Les femmes victimes de voies de fait

---

[40] p. 25, Johnson, Holly : "Women and Crime in Canada", Solliciteur général Canada, Programs Branch User Report Number 1986-28, Ottawa, Canada, 1986.

[41] p. 6 Les femmes victimes d'actes criminels

ont été blessées dans 28 p. 100 des cas et menacées d'être blessées dans 50 p. 100 des incidents. Dans 9 p. 100 de ces incidents de voies de fait, la blessure a été suffisamment grave pour requérir un traitement médical. Soixante-et-un pour cent des femmes agressées par leurs conjoints, et qui ont fait part de cette agression aux responsables du sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, avaient été blessées à cette occasion.[42] Plus de la moitié des femmes victimes de délits criminels qui ont été blessées ont dû réduire leurs activités quotidiennes en raison de leurs blessures, et, pour un tiers de ces femmes, pendant trois semaines ou plus.[43] D'après les données recueillies aux États-Unis dans le cadre de l'enquête nationale sur le crime (National Crime Survey) dans les cas d'agression par le mari ou par la femme, les femmes doivent être hospitalisées 46 fois plus souvent que les hommes.[44]

Il est important de se rappeler qu'outre les femmes qui souffrent de blessures physiques par suite d'une agression de leur mari, les enfants qui vivent dans les foyers où la femme est agressée courent aussi le risque d'être malmenées physiquement et psychologiquement. Dans une enquête d'envergure nationale sur les femmes battues par leur mari, 26 p. 100 des répondantes ont déclaré que leur mari malmenait les enfants physiquement, 48 p. 100 ont déclaré que leur partenaire malmenait les enfants psychologiquement et 7 p. 100 ont indiqué que leur partenaire abusait des enfants sexuellement. De plus, les femmes qui vivent dans un contexte où la menace de violence est toujours présente risquent de commencer à user de violence contre leurs enfants. Dans l'étude que nous venons de citer, 12 p. 100 des femmes

---

42 Toutes les statistiques ci-dessus proviennent de la p. 6 de Les femmes victimes d'actes criminels op. cit.

43 p. 7, Les femmes victimes d'actes criminels

44 Donnée citée à la p. 53 dans : MacLeod, Linda, "Document de travail", op. cit.

interrogées ont déclaré qu'elles malmenaient leurs enfants.[45] Or, les mauvais traitements infligés aux enfants, qu'ils soient le fait de la femme ou de l'homme à la maison, ont généralement des effets psychologiques désastreux pour la femme.

Aggravation de la pauvreté

Bien entendu, le vol simple ou le vol qualifié constitue une menace économique aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, ces dernières ont davantage de chances de souffrir gravement par suite des crimes de violence commis sur leur personne, parce que ces délits sont très souvent commis par leur mari et que les femmes dépendent souvent de celui-ci financièrement, en partie ou complètement. Les femmes qui cherchent à échapper à une relation marquée par la violence, surtout lorsqu'elles ont des enfants, peuvent s'attendre à des frais judiciaires importants, à perdre leur domicile (car c'est généralement la femme et les enfants, et non pas le conjoint violent, qui sont forcés de quitter le domicile), des frais de déménagement (certaines femmes sont obligées de déménager plusieurs fois afin de déjouer un ex-mari violent et vindicatif) et la perte d'un second revenu ou de leur seul revenu. Même les femmes qui travaillent peuvent voir leur source de revenu se tarir si le stress et les blessures entraînés par les violences répétées les rendent incapables de travailler.

---

45 p. 35 MacLeod, Linda, Pour de vraies amours, op. cit.

(traduction)
"Les femmes qui, au cours de leur vie, font l'expérience de la violence et de l'agression sont souvent marginalisées sur les plans social et économique et se font prendre dans le cercle vicieux de la pauvreté en raison de la violence et des mauvais traitements. Il est très possible que le facteur le plus important de la féminisation croissante de la pauvreté soit celui de l'insécurité des femmes et de leurs enfants."[46]

Effets psychologiques

Les effets psychologiques que la violence entraîne pour les femmes sont au moins aussi importants que les conséquences physiques. Les femmes qui sont victimes d'agressions sexuelles déclarent souffrir de dépression, de confusion, de troubles du sommeil et de changements d'humeur inexpliqués. En outre, une femme qui a déjà été victime de viol est environ cinq fois plus susceptible qu'une non-victime de souffrir d'une dépression nerveuse, six fois plus susceptible de songer sérieusement au suicide et huit fois plus susceptible de faire une tentative de suicide.[47]

---

46 p. 3, Benson, Christina, "Women and Poverty : The Provision of Safety as a Significant Variable in the Causal Factors of Poverty for Women and Their Children", Mémoire présenté au Board of Health, audience spéciale sur la pauvreté, Toronto (Ontario), avril 1989.

47 p. 16, Gordon, Margaret T. and Riger,Stephanie, The Female Fear, The Free Press, New York, New York, États-Unis, 1989.

Parmi toutes les victimes de crimes contre les biens, les femmes qui avaient subi une effraction de leur domicile étaient les plus nombreuses à estimer qu'on devrait prévoir des services spéciaux pour aider ce genre de victimes sur le plan émotif ou psychologique.[48]

De plus, les femmes qui sont victimes d'agressions de la part de leur mari, à force d'être malmenées, ont une piètre opinion d'elles-mêmes, cessent de soigner leur apparence et leur santé, se sentent souvent coupables de la violence et peuvent se tourner vers l'alcool ou la drogue pour atténuer la douleur physique et émotionnelle qu'elles subissent. Dans 14 p. 100 des cas étudiés lors d'une enquête d'ampleur nationale, les femmes avaient déjà eu des problèmes d'alcoolisme et dans 8 p. 100 des cas, de toxicomanie.[49] Les femmes qui sont battues par leur mari tendent aussi à se sentir extrêmement coupables, en particulier lorsque les enfants sont témoins des scènes de violence ou que les enfants sont malmenés ou menacés eux-mêmes, soit par le mari, soit par la femme.

Accroissement de la peur

L'un des effets psychologiques les plus marqués de la violence est l'escalade de la peur. Les femmes qui avaient été victimes d'infraction de leur domicile ont déclaré craindre davantage de rester seules à la maison dans 44 p. 100 des cas, craindre pour la sécurité des autres dans 37 p. 100 des cas et craindre davantage pour leur propre sécurité à l'extérieur de leur domicile dans 26 p. 100 des cas. [50]

---

48 Ibid.

49 p. 34 MacLeod, Linda, Pour de vraies amours, op. cit.

50 p. 7 Solliciteur général Canada : "Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 9 : Caractéristiques du crime contre les biens, Ottawa, Canada, 1988.

Et (traduction) "la crainte qu'une personne a pour sa sécurité personnelle semble être moins liée au risque statistique qu'elle soit victime d'un délit criminel qu'à la vulnérabilité qu'elle ressent."[51] Il existe certainement un certain rapport entre la vulnérabilité et les violences subies dans le passé. Les personnes qui ont récemment subi un délit criminel violent ont plus de chances de croire à l'existencce d'une criminalité élevée dans leur entourage et à l'accroissement de celle-ci, notamment dans leur propre quartier.[52] De surcroît, le fait de subir un délit criminel peut augmenter la vulnérabilité économique, comme nous l'avons déjà vu dans un chapitre précédent.

La vulnérabilité des femmes tient aussi au fait qu'elles se savent les victimes presque exclusives de certains types d'actes criminels, notamment l'agression sexuelle et la violence conjugale, et que ces actes non seulement menacent leur intégrité physique mais aussi leur vie sexuelle et intellectuelle. En effet, l'agression sexuelle et la violence conjugale atteignent la femme au plus profond de son être, la privant de ses sentiments de sécurité, de confiance, d'espoir, d'estime de soi, etc. Souvent, elle croit y perdre la possibilité d'avoir une vie intime et même sa foi en Dieu. Il arrive aussi qu'elle se sente aliénée par rapport à son propre corps.

---

51 p. 3, Solliciteur général Canada, Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 3 "La prévention du crime : prise de conscience et pratique", Ottawa (Ontario), Canada, 1984.

52 p. 2, Ibid.

Outre cela, le sentiment de vulnérabilité est influencé par la situation sociale des femmes. En effet, celles qui appartiennent à des familles à faible revenu, qui sont moins instruites ou qui vivent dans des logements à haute densité ont tendance à être plus craintives. D'ailleurs les femmes et les personnes âgées ressentent la peur bien davantage que les jeunes hommes. D'après les statistiques, ce sont les femmes récemment victimisées qui ont le plus peur (62 p. 100) d'entre elles ont déclaré se sentir menacées ou très menacées lorsqu'elles marchent seules la nuit, d'après le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain)[53]. Nous ne disposons pas de statistiques composites sur le niveau de peur ressenti par les femmes les plus vulnérables, notamment les femmes pauvres, peu instruites, qui vivent dans des immeubles de logements multiples, qui ont déjà été victimes d'un délit criminel violent, etc. Toutefois, en nous fondant sur les éléments d'information cités plus haut, nous pouvons déduire que l'incidence de la peur chez elles dépasse sûrement 62 p. 100.

---

53 p. 3, Solliciteur général Canada, Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin n° 3, La prévention du crime : prise de conscience et pratique, op. cit.

Étant donné que les femmes malgré certains progrès sur le plan économique, sont toujours surreprésentées parmi les Canadiens à faible revenu, qu'elles sont toujours à la tête de 80 p. 100 des familles monoparentales[54], qu'elles ont plus de chances que les hommes de vivre seules à toutes les étapes de leur vie et qu'elles risquent davantage que les hommes de vieillir seules, il est certain que l'incidence élevée de la peur chez elles est au moins partiellement attribuable à leur vulnérabilité économique, sociale et politique. Cette vulnérabilité les rend moins aptes à se protéger contre le crime, souvent parce qu'elles n'ont pas les moyens de se payer les services nécessaires (même lorsque ceux-ci sont disponibles, accessibles et adaptés à leurs besoins). Et leur situation de victime s'aggravant, cette vulnérabilité économique, sociale et politique, de même que physique et psychologique, s'installe de plus en plus.

En fait, les recherches menées sur les démarches des femmes auprès des organismes de l'État montrent que de nombreux services nécessaires ne sont même pas offerts partout au pays, que les femmes ignorant souvent quels services sont à leur disposition et que certaines, notamment les immigrées, craignent de s'en prévaloir. Qui plus est, même lorsqu'elles vont chercher du secours, leurs contacts avec les pourvoyeurs de services ont souvent pour effet d'accroître leur vulnérabilité.

On a beaucoup écrit sur la "double victimisation" des femmes, des hommes et des enfants victimes de la criminalité et dont s'occupent nos établissements "d'aide".

---

54 p. 3, Whelton, Carmel, "The Right to Shelter", Association nationale de la femme et du droit, Ottawa, Canada, janvier 1988.

Ce phénomène se produit lorsqu'une personne, déjà victime d'un crime contre ses biens ou contre sa personne, entre en rapport avec le système judiciaire, les services de santé ou les services sociaux et qu'elle constate que ses attentes en matière de sécurité, d'information, de justice et de respect restent sans suite. De surcroît, de nombreuses femmes victimes d'actes criminels, en particulier d'agression sexuelle et de violence conjugale, soutiennent également que leurs amis et leur famille s'éloignent d'elles, cessent de leur apporter du soutien et les accusent d'être responsables des violences qu'elles subissent.

Il y a longtemps que l'attitude du public à l'égard des femmes victimes de violence suscite chez ces dernières un accroissement de leur vulnérabilité. Trop souvent, ce sont elles qui sont considérées comme les responsables. On a même rejeté sur les épaules des femmes la responsabilité de trouver des "solutions" à la violence. Les personnes qui travaillent dans les centres de secours pour femmes violées et dans les refuges pour femmes battues ont souvent l'impression qu'on s'attend à ce qu'elles répondent à tous les besoins de celles qui viennent vers elles et à ce qu'elles assument totalement la responsabilité de ces problèmes au nom de l'ensemble de la société.

Les femmes qui subissent des délits criminels violents et qui entrent en rapport avec le système judiciaire, les services sociaux et les services de santé ont trop souvent l'impression qu'on leur rappelle leur vulnérabilité physique, leur inégalité face à l'autorité et leur impuissance à maîtriser leur propre vie.

L'expérience des plus vulnérables

La vulnérabilité qu'entraînent non seulement les violences subies, mais aussi l'attitude de la société à l'égard des victimes et la double victimisation que de nombreuses femmes connaissent auprès de la justice, des services sociaux et des services de santé est encore plus prononcée chez les membres les plus faibles de notre société : les femmes âgées, pauvres ou handicapées, les immigrées et les femmes autochtones.

Par exemple, d'après les recherches, il semble que les victimes d'actes criminels qui sont également chefs de familles monoparentales (dont la majorité sont des femmes, pauvres de surcroît) ont davantage tendance à souffrir de traumatismes psychologiques prolongés après avoir subi personnellement des violences que celles qui appartiennent à des familles biparentales ou à des ménages sans enfant.[55] Une autre étude a montré que, chez les personnes âgées, (traduction) "la crainte même qu'elles ont d'être vulnérables, aussi bien financièrement que physiquement, constitue un obstacle majeur à leur rétablissement".[56] Souvent, les Autochtones victimes de délits violents n'ont pas confiance dans le système judiciaire. D'autre part, les femmes immigrées qui subissent des violences peuvent se sentir craintives face à la justice, à cause de la façon dont elles ont appris à percevoir la police dans leur pays d'origine, ou à cause d'une crainte d'être expulsées du pays. Beaucoup des femmes les plus vulnérables de notre société, sont en même temps celles qui se trouvent isolées par des facteurs géographiques, linguistiques et culturels ou par leur incapacité à trouver de l'aide.

---

55 p. 8, Solliciteur général Canada, Caractéristiques du crime contre les biens, op. cit.

56 p. 22, Lautt, Melanie, "An Exploratory Assessment of the Needs of Victims/Witnesses in the City of Saskatoon", rapport de recherche rédigé à contrat pour le ministère de la Justice, avril 1983, Ottawa, Canada

ANALYSE DU PHÉNOMÈNE DE LA PEUR CHEZ LES FEMMES

Pour situer dans son contexte la peur que connaissent les femmes, il est indispensable de comprendre les paramètres de la victimisation, ainsi que la nature de la vulnérabilité que la plupart des femmes de notre société partagent et qui trouve ses racines dans l'inégalité des sexes.

Ampleur de la peur

Dans les villes, un grand nombre de femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles doivent marcher seules la nuit. Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre Introduction, d'après une étude menée en 1987, (traduction) "près de quatre femmes sur dix (38 p. 100) craignent de se promener seules dans leur propre quartier après la tombée du jour, contre 12 p. 100 des hommes". Chez les femmes âgées, la proportion s'élève à 49 p. 100 contre 21 p. 100 chez les hommes du troisième âge. Et dans l'ensemble, les Canadiens qui vivent dans les centres urbains craignent davantage de se promener seuls le soir que ceux qui vivent à la campagne (28 p. 100 et 18 p. 100 respectivement).[57] En fait, d'après les résultats obtenus lors d'un sondage mené dans sept villes canadiennes, on a pu constater que le taux de la peur chez les femmes des villes était beaucoup plus haut que ne le laissent croire les chiffres ci-dessus. En effet, dans cette enquête qui portait sur l'année 1981, 56 p. 100 des femmes canadiennes vivant dans des villes ont déclaré ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent la nuit dans leur propre quartier, tandis que seulement 18 p. 100 des hommes

---

57 p. 3, Statistique Canada, Le quotidien, Catalogue de Statistique Canada nº 11-001 F, Ottawa, Canada, 25 avril 1989.

ont fait la même déclaration.[58] Et, parmi les femmes ayant antérieurement subi une agression sexuelle, 72 p. 100 étaient craintives.

Objet de la peur

Les femmes déclarent craindre surtout l'agression physique. Lors de l'enquête de 1987 dont nous avons déjà parlé, 55 p. 100 des femmes ont déclaré craindre l'agression physique. Toutefois, certaines recherches récentes démontrent que pour de nombreuses femmes la crainte de l'agression sexuelle est encore plus grande.[59]

Causes de la peur

Ainsi, vue sous l'angle de la vulnérabilité des femmes dans notre société, il apparaît clairement que la grande peur que ressentent la plupart des femmes ne trouve pas son origine uniquement dans l'incidence de la victimisation, quoique les statistiques présentées dans les précédents chapitres de ce document montrent que les actes criminels violents contre la personne dont les femmes sont victimes, qu'ils soient signalés ou non à la police, sont certainement suffisants pour "justifier" une peur très considérable.

De fait, la peur des femmes est d'autant plus grande qu'elles comprennent qu'il n'existe pour elles aucun lieu "sûr". Même dans leurs propres foyers elles ne sont pas à l'abri du crime. Les risques augmentent encore plus si elles sortent le soir.

---

58 p. 15, Toronto Transit Commission, et al Moving Forward, op. cit., cité dans le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain

59 Gordon, Margaret et Riger, Stephanie, The Female Fear

La peur des femmes est encore renforcée du fait qu'il leur est difficile de savoir à qui se fier. En effet, les femmes sont très souvent attaquées par des amis, des parents ou des connaissances.

La peur des femmes est alimentée par leur reconnaissance du fait qu'étant femmes, elles ont de bonnes chances au cours de leur vie d'être victimes d'une agression sexuelle ou de violence conjugale. Il s'agit là de formes de violence particulièrement horribles pour les femmes, car elles comportent une menace de mort, elles concernent certaines des facettes les plus intimes et peut-être les plus précieuses de l'âme féminine et elles rappellent aux femmes que, dans notre société, elles sont considérées comme des victimes normales, justement parce qu'elles sont femmes.

La peur des femmes est augmentée du fait qu'elles savent ne pas avoir suffisamment de pouvoir, de poids ni même de crédibilité dans notre société pour pouvoir obtenir protection, soins et justice, particulièrement lorsque, victimes de violence, leur position est d'autant plus faible.

La peur des femmes est exacerbée du fait qu'elles ont la responsabilité de leurs enfants. En effet, ce sont elles qui assument la plus grande part de l'éducation et des soins à ce chapitre. Les femmes craignent non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour leurs enfants. Elles n'appréhendent pas seulement que leurs enfants soient blessés, ou qu'elles mêmes soient touchées et rendues incapables de s'occuper d'eux. Elles craignent de ne pas être en mesure d'assurer à leurs enfants une vie convenable, une vie où la sécurité, la justice et la crédibilité sont considérées comme des droits. La victimisation, la criminalité ou la présence de bandes de jeunes dans les rues et de revendeurs de drogue dans leurs quartiers, etc.

rappellent aux femmes que la "vie agréable" qu'elles souhaitent pour leurs enfants pourrait bien ne jamais se concrétiser. La peur des femmes est d'autant plus grande qu'elles se sentent physiquement fragiles. Comme la plupart des agresseurs potentiels et réels sont des hommes, plus forts que la plupart des femmes, elles se savent incapables d'avoir le dessus sur un agresseur et très susceptibles d'être blessées si on les attaque. En fait, même si l'opinion des femmes en ce qui concerne l'éventuelle force de l'agresseur est certainement fondée jusqu'à un certain point, certaines recherches indiquent que la façon dont les femmes perçoivent leur propre force physique influe beaucoup sur le niveau de leur peur. Une étude a montré que 60 p. 100 des femmes se croyaient moins compétentes physiquement que la moyenne des hommes et la moyenne des femmes. D'après ce même sondage, les femmes qui se considèrent moins aptes physiquement sont celles qui ont le plus de chance d'avoir peur.[60]

La peur des femmes est aussi accrue par la menace implicite d'une agression sexuelle dans pratiquement toutes les rencontres avec la criminalité.[61] Certainement, ainsi que nous l'avons déjà montré dans cette étude, "comme l'agression sexuelle peut avoir lieu à la suite d'une introduction par effraction, cela aggrave sans aucun doute la peur et le sentiment de vulnérabilité".[62]

---

60 p. 54, The Women's Fear

61 p. 27, Skogan, W. "On Attitudes and Behaviours", in Lewis D., Reactions to Crime, Sage Publishers, Beverley Hills, Californie, É.-U., 1981.

62 p. 4, "Les femmes victimes d'actes criminels", op. cit.

Enfin, la peur des femmes est renforcée chaque fois qu'elles constatent à quel point les femmes et la sexualité féminine sont méprisées dans notre société. C'est ainsi que les "sex shops", les publicités dégradantes, la violence contre les femmes montrée dans les médias, etc. peuvent alimenter leurs craintes. En outre, le harcèlement sexuel qu'elles subissent au travail, dans les transports en commun et dans la rue est aussi une forme de victimisation que la plupart des femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer connaissent. Le harcèlement sexuel rappelle aux femmes que leur valeur est trop souvent proportionnée à leur sexualité, telle qu'interprétée par des hommes qui n'ont aucun sentiment pour elles. L'escalade de la peur chez les femmes est le résultat de ces nombreux rappels constants de leur vulnérabilité.

Certaines recherches récentes sur la vulnérabilité des femmes et les caractéristiques de leur victimisation corroborent l'existence de cette dimension causale. Ces travaux ont mis d'autres facteurs en lumière. Les auteurs d'un ouvrage intitulé The Female Fear estiment que la peur des femmes repose sur les sept facteurs suivants :

1. L'influence de la société qui enseigne aux filles à craindre le sexe et les hommes et qui transmet aux femmes des messages ambigus sur leur sexualité.

2. Les expériences réelles de viol ou de "mini-viol", c'est-à-dire de caresses non désirées, de harcèlement sexuel, etc.

3. Les idées fausses concernant le viol et selon lesquelles les femmes seraient responsables des attaques dont elles sont victimes.

4. La présence visible d'organisations anti-crime dans les quartiers.

5. Le fait d'avoir personnellement entendu parler de crimes réels.

6. Le sensationalisme qui entoure la criminalité dans les médias.

7. La permissivité générale de la société à l'égard de la violence sexuelle et de l'attitude agressive des hommes dans leurs relations avec les femmes.[63]

À cette liste, d'autres auteurs ajoutent les facteurs suivants :

8. Les conflits entre groupes, y compris les "guerres de gangs".[64]

9. Les signes extérieurs de la criminalité, par exemple les terrains vagues jonchés d'ordures, les immeubles abandonnés, les graffiti, les voitures abandonnées et les vitres cassées.

10. Les signes sociaux de la criminalité, comme les guerres de gangs, la prostitution visible, la vente illégale de drogue et son usage en public.

---

63 Résumé établi à partir des pages 5 à 13 de The Female Fear, op. cit.

64 p. 3, Moore et Trojanowicz, "Policing and the Fear of Crime", op. cit.

11. Les rues désertes et les rues où l'on ne constate pas la présence normale de piétons (gens qui sortent faire leurs courses, couples qui se promènent, etc.)

12. La rareté de l'information sur la prévention du crime par la police ou par les citoyens ou encore sur la résolution des actes criminels.

13. L'absence de renseignements concernant la criminalité dans le voisinage immédiat des gens.

14. Le sentiment de ne rien pouvoir faire pour résoudre les problèmes constatés. Le manque de moyens réels ou apparents d'apporter des remèdes influe sur la façon de percevoir le risque et entraîne une escalade de la peur.[65]

15. Le sentiment général que personne ne se soucie de soi, de son quartier et de ses problèmes.

16. L'insuffisance des rapports avec la police.[66]

---

65 p. 9, "Les femmes victimes d'actes criminels", op. cit.

66 Éléments supplémentaires puisés à la p. 4, The Police Foundation, "Experiments in Fear Reduction: Houston and Newark Program and Evaluation Plans", rapport inédit présenté au National Institute of Justice par la Police Foundation, É.-U., 2 août 1983.

17. L'isolement

Conséquences de la peur des femmes pour les femmes

Les femmes qui se sentent isolées, vulnérables, inégales, dépendantes et impuissantes sont celles qui ont peur. "Un nombre substantiel de récentes recherches ont démontré que la peur pour sa sécurité personnelle contribue au sentiment de perte de contrôle sur l'environnement, sentiment qui, à son tour, exacerbe la peur."[67]

La première réaction des femmes devant la victimisation et la peur semble être de se retirer et de restreindre elles-mêmes leurs activités. Les femmes cherchent à se protéger en ne sortant pas le soir et en évitant les contacts sociaux avec des inconnus.[68]

Mais le retrait en tant que stratégie de protection a ses limites et ses inconvénients. Premièrement, le fait de se tenir à l'écart ne constitue pas nécessairement une protection contre la violence, puisque la majorité des actes criminels commis contre les femmes se produisent dans leurs propres foyers. "Deuxièmement, le retrait de la vie publique amène une réduction des systèmes de soutien social qui, lorsqu'ils existent, peuvent contribuer à prévenir le crime, à réduire la peur et à fournir de l'assistance en cas de victimisation. Plutôt que de favoriser des sentiments de sécurité, la réduction des activités sociales peut avoir l'effet opposé et contribuer à aggraver la peur."[69]

---

67 p. 3, "Les femmes victimes d'actes criminels".

68 p. 122, The Female Fear, op. cit.

69 p. 3, "Les femmes victimes d'actes criminels".

Les femmes ont davantage tendance que les hommes à adopter toute une gamme de comportements auto-protecteurs outre celui du retrait. Ces comportements les restreignent de façon plus subtile et trahissent leur acceptation du mythe social voulant que les femmes soient responsables de leur propre situation de victime. Ainsi donc, par exemple, les femmes portent des chaussures qui leur permettraient plus facilement de courir pour s'échapper, elles traversent la rue lorsqu'elles voient un étranger venir vers elles, elles amènent un chien lorsqu'elles sortent seules ou du moins se munissent d'un sifflet.[70]

Malgré ces méthodes (retrait, évitement et rajustement du comportement), (traduction) "Le crime contre les femmes, quel que soit le motif du délinquant, a un effet cumulatif, car il cautionne les normes que la société impose en ce qui concerne le comportement convenable d'une femme".[71] Afin d'éviter toute violence éventuelle et de se protéger contre tout reproche dans le cas d'une nouvelle victimisation, les femmes choisissent de se cloîtrer à la maison, de "jouer le rôle qui leur revient", bref de modifier leur comportement. Elles adoptent une attitude prudente face aux expériences nouvelles, et leur confiance en elles-mêmes s'effrite. Elles commencent à admettre qu'elles ne peuvent sortir sans être accompagnées d'un homme. Elles reconnaissent leur dépendance à l'égard des hommes, ainsi que leur situation sociale et économique vulnérable, et elles agissent en conséquence.

---

70 p. 14, The Female Fear.

71 p. 122, The Female Fear.

C'est ainsi que les violences subies par les femmes aident à miner celles-ci sur les plans politique, social et économique et à affaiblir leurs droits. (traduction) "L'inégalité, la pauvreté et l'aliénation font naître de nouvelles violences et amènent les femmes à craindre pour leur sécurité matérielle, ce qui les pousse à restreindre elles-mêmes leur droit de participer entièrement à la vie de la cité."[72]

Conséquences de la peur des femmes pour la communauté

La tendance qu'ont les femmes à réagir contre la peur en se retirant a des conséquences manifestes pour la vie urbaine. Leur participation et leur collaboration aux travaux communautaires est réduite. Non seulement les femmes restent à la maison, elles ont tendance à garder leurs enfants à l'intérieur plus souvent et à leur communiquer cette idée que le monde extérieur n'est pas un lieu sûr.

La peur et le retrait que cette peur engendre accentuent l'injustice. En effet, les gens riches et puissants ont recours pour se protéger à des systèmes de sécurité raffinés et des gardiens dans leurs immeubles d'habitation, alors que les gens pauvres et sans pouvoir sont relativement plus exposés aux actes criminels.

La peur et le retrait alimentent l'idée selon laquelle personne ne s'intéresse à ce problème et renforcent l'adage qui dit "ne vous en mêlez pas, vous pourriez vous en repentir", ce principe qui nous empêche d'intervenir lorsque se commet un crime ou une injustice. C'est ainsi que le retrait renforce la mentalité qui est à la base même de la peur des femmes.

---

72 p. 13, Moving Forward, op. cit.

Au bout du compte, la peur peut entraîner la dégradation des collectivités.

(traduction)

> "La peur, ajoutée à d'autres facteurs, peut avoir pour effet de stimuler le déclin d'un quartier. La généralisation de la peur et de certains autres problèmes locaux constitue pour les criminels une réaction positive qui les pousse à agir. Ces réactions en retour sont : (1) le retrait physique et psychologique à l'égard de la collectivité; (2) un affaiblissement des mécanismes de contrôle non structurés par lesquels la société limite le crime et le désordre; (3) un déclin de l'activité des associations de quartier et un affaiblissement de la mobilisation des gens; (4) une détérioration du climat pour le monde des affaires; (5) l'"importation" et la production intérieure de délinquance et de comportements déviants; et (6) d'autres changements dramatiques dans la composition de la population. À la fin, on en arrive à l'étape de l'effondrement démographique.[73]

COMMENT RÉDUIRE LA PEUR ET LA VICTIMISATION DES FEMMES ?

Toute stratégie visant à réduire la peur et la victimisation des femmes doit tenir compte des caractéristiques des actes criminels dont les femmes sont victimes. Plusieurs travaux de recherche cités plus haut montrent que les femmes subissent beaucoup de délits criminels violents, que bon nombre des actes criminels commis contre elles se produisent dans leurs propres foyers, que les agresseurs sont parfois des membres de leur famille et des amis, qu'elles ne peuvent échapper aux actes de violence

---

73. p. 3, Skogan, Wesley, cité dans Moore, Mark H. et Trojanowicz, Robert C., "Policing and the Fear of Crime", op. cit.

commis dans leur foyer en sortant à l'extérieur, puisque leurs risques s'accroissent si elles sortent le soir. D'autre part, comme nous l'avons vu, leur situation de victime est étroitement liée à leur vulnérabilité économique et sociale.

Toute stratégie suppose donc au départ l'acceptation du fait que la peur des femmes est tout à fait justifiée. Déjà, les recherches ont fortement contribué à renverser le vieux mythe selon lequel les femmes n'ont pas raison d'avoir peur.

Tout changement devra reposer sur une bonne analyse des facteurs qui entraînent l'escalade de la peur chez les femmes, ceux dont nous avons parlé dans le chapitre précédent.

Mais ce qui importe peut-être le plus, c'est qu'une stratégie positive visant à réduire la peur et la victimisation des femmes devra reposer sur un respect réel des femmes et de leurs opinions quant à ce qu'il faut faire pour calmer leur peur. Il faudrait que les recommandations tiennent compte des besoins exprimés par les femmes, des déclarations qu'elles ont faites sur ce qui leur apporte de la sécurité ainsi que des opinions émises par les groupements féminins. Dans les prochains chapitres de notre exposé, nous chercherons à tracer les grandes lignes d'une stratégie municipale qui intègrerait ces trois éléments.

<u>De quoi les femmes victimes de violence ont-elles besoin</u> ?

Chaque femme qui a été victime d'un acte criminel violent ressent une multitude de besoins qui lui sont spécifiques. Par le résumé qui va suivre, nous ne cherchons pas à diminuer l'importance que revêt l'attention individuelle ni à nier que l'expérience de chaque femme est unique. Nous souhaitons plutôt faire comprendre aux lecteurs à quel point peut être vaste l'éventail des besoins des femmes.

En effet, ceux-ci sont très variés. Les uns découlent directement des actes de violence et de leurs conséquences. Ce sont notamment les besoins à court terme comme ceux qui concernent les soins médicaux, les réparations immédiates à une voiture ou à une maison, les transports d'urgence, les secours financiers, la compagnie d'une personne sécurisante, un refuge où vivre avec les enfants ou encore quelqu'un à qui parler après le départ de la police. Les femmes victimes d'actes criminels violents qui signalent l'incident à la police peuvent aussi ressentir des besoins à moyen terme. Nous songeons ici aux renseignements concernant l'enquête et l'état d'avancement du dossier, aux renseignements sur les dommages-intérêts en cas de délit pénal, de même qu'aux mesures de sécurité et de prévention du crime. Certaines femmes victimes d'actes criminels et, particulièrement, celles qui subissent des voies de fait de la part de leur mari ou qui sont agressées sexuellement, peuvent aussi avoir besoin d'un avocat pour les accompagner devant les tribunaux et les aider sur les plans psychologique et pratique à travers les procédures légales, financières et sociales. De nombreuses femmes ont besoin de counselling à court et à long termes pour elles-mêmes, leurs enfants et parfois pour d'autres parents et amis, de même que pour les aider tous à vivre avec l'horreur et les conséquences de la violence.

Mais ce n'est pas tout. Qu'on soigne leurs blessures, qu'on répare leurs biens, qu'on leur donne des avis et des conseils pour les aider à accepter les conséquences psychologiques de leur mauvaise expérience ne suffit pas.

La plupart des femmes qui ont été victimes d'actes criminels violents contre leur personne semblent partager cinq besoins fondamentaux. Et ce sont ceux-là qui sont le plus fortement liés au fait qu'elles réussiront ou non à retrouver un sentiment de sécurité psychologique et matériel au sein de leurs collectivités.

1. La femme a besoin d'être protégée et de sentir que le danger est passé, que la police viendra sans délai si elle l'appelle, qu'elle peut s'adresser à un système de justice pénal si elle le désire et qu'elle n'a pas à vivre sous la menace chez elle, à son travail ou dans la rue.

2. Elle a besoin d'être réconfortée, qu'on lui dise qu'elle n'est pas seule, que les personnes occupant des postes d'autorité auxquelles elle s'adresse pour obtenir de l'aide la respectent, qu'on l'écoute; qu'on respecte sa vie privée et qu'on l'aide à croire qu'elle n'est pas responsable de la violence qu'elle a subie. Enfin, elle a besoin de savoir qu'il existe autour d'elle des gens qui s'intéressent à son cas.

3. Elle a besoin qu'on lui donne des renseignements honnêtes, réalistes et complets sur les mesures qu'elle peut prendre par suite des actes de violence qu'elle a subis et sur les moyens par lesquels elle peut aider à prévenir leur répétition. La femme souhaite pouvoir prendre des décisions éclairées sur la façon de réagir à la violence et à la peur.

4. Elle a besoin d'être soutenue dans ses efforts en vue de poursuivre sa vie, notamment si elle a été victime de violence conjugale ou d'agression sexuelle.

5. Elle a besoin d'être traitée avec justice par le système judiciaire, les services sociaux, les services de bien-être et de santé et par une collectivité qui ne lui fera pas porter une étiquette de "victime", mais qui au contraire considérera la violence qu'elle a subie comme une expérience que tous les membres de la collectivité peuvent partager.[74]

Toute stratégie ou plan d'action doit donc promouvoir les droits des femmes à la sécurité, à la dignité, au respect, à la justice, à la possibilité de jouer un rôle dans la société et au pouvoir d'agir.

<u>Qu'est-ce que les groupements féminins recommandent pour réduire la peur et la victimisation des femmes ?</u>

Depuis quinze ans au moins, les groupements féminins nationaux et les défenseurs des droits des femmes exercent des pressions constantes pour obtenir des programmes, des politiques et des lois propres à réduire la violence contre les femmes. Au cours des années 70 et au début des années 80, ces efforts ont porté surtout sur la façon de répondre aux victimes immédiates d'un acte de violence, notamment d'une agression sexuelle ou de violence conjugale. Il s'agissait d'atténuer les signes extérieurs de la violence contre les femmes dans notre société, comme la pornographie, et d'apporter une aide aux groupes les plus susceptibles de faire l'expérience de la violence.

---

74 Cette liste a été établie à partir des travaux de recherche sur les besoins que l'auteur a menés pendant dix ans auprès des victimes d'actes criminels et des femmes battues.

C'est ainsi que le Conseil national des femmes du Canada, en 1982, a demandé aux conseils consultatifs provinciaux et à d'autres conseils de femmes d'inciter fortement leurs gouvernements respectifs à consentir un soutien financier continu aux centres de secours pour femmes violées et victimes d'agression sexuelle. Autre exemple : le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, en 1980, a signalé à quel point il était important de soutenir financièrement les refuges pour femmes battues; il a recommandé au gouvernement fédéral d'examiner le Régime d'assistance publique du Canada et d'en simplifier les formalités de manière à ce que les refuges pour femmes battues et les centres de secours pour femmes violées reçoivent un appui financier suffisant et continu; il a aussi recommandé que l'on donne aux corps policiers du Canada le pouvoir de porter des accusations plus sévères contre les maris qui battent leurs femmes.

De plus, au cours des années 70 et au début des années 80, de nombreux groupements féminins ont recommandé que soient modifiées les dispositions du Code criminel concernant le viol; que les femmes soient autorisées à témoigner contre leur mari dans les affaires de viol conjugal et de voies de fait et que soit modifiée la Loi sur la preuve. Certaines de ces recommandations ont abouti à des modifications législatives, tout comme celles concernant la création d'un plus grand nombre de refuges pour femmes battues et l'adoption de politiques plus sévères contre les agresseurs coupables de violence conjugale.

Certaines autres recommandations visaient à empêcher que les femmes se livrent à la prostitution, ou qu'elles souffrent de la violence dont sont souvent victimes les prostituées. Ainsi, par exemple, en 1983, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a recommandé que (traduction) "des programmes soient créés afin d'aider les adolescentes qui vivent déjà dans la rue à se protéger contre les mauvais traitements et à changer de vie."

Plus récemment, et notamment depuis 1985, diverses associations féminines se sont tournées du côté de la prévention. Elles établissent un lien très fort entre la réduction des inégalités sociales, économiques et politiques dont souffrent les femmes et la suppression de la violence qui leur est faite. Ces dernières années, de nombreux groupements féminins et certains autres organismes nationaux qui se préoccupent de questions féminines ont également commencé à souligner à quel point sont liées toutes les formes de violence contre les femmes, notamment la pornographie et la violence qui passe par les inégalités économiques, sociales et politiques. Par exemple, en 1985, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants a recommandé que ses membres soient encouragés à travailler en faveur d'une réduction de toutes les formes de violence dans la société. De plus, dans un mémoire adressé au Comité spécial sur la pornographie et la prostitution, en 1984, ce même organisme a demandé que tous les ordres de gouvernement encouragent et appuient les initiatives visant à renseigner le public sur la nature de la pornographie et sur ses effets nocifs pour les consommateurs et les victimes. Ces initiatives devraient inclure des pièces de théâtre, des campagnes de sensibilisation et de la publicité.

Depuis quelques années, la violence est devenue un dossier capital pour de nombreux groupements féminins et pour les défenseurs des droits des femmes. D'ailleurs, les femmes exercent de plus en plus de pressions pour que l'on s'attaque aux racines de la violence tout en continuant d'assurer un soutien émotif et pratique aux victimes de violence. Comme l'a déclaré Lorenne Clark :

(traduction)

"L'hypothèse implicite la plus fondamentale dans la critique féministe de la justice criminelle, est que les personnes les plus dangereuses de la société sont celles qui maltraitent les femmes et les enfants."[75]

Ce souci de prévention se rattache à l'idée sous-jacente que, pour permettre aux femmes de devenir moins vulnérables et moins craintives, il faudra appuyer les efforts qu'elles font pour s'intégrer à tous les aspects de la vie sociale. C'est pourquoi les groupements féminins ont inséré un certain nombre de recommandations relatives au développement social, économique et communautaire dans leurs mémoires et rapports concernant la réduction de la violence contre les femmes. Ils ont demandé par exemple : des logements plus abordables pour les femmes, particulièrement dans le centre des villes; des mesures visant à donner aux femmes une plus grande indépendance financière; des services de garde d'enfants souples et de haute qualité qui soient plus disponibles et à meilleur marché; des soins de santé préventifs mieux adaptés aux besoins et au vécu mental et physique des femmes; enfin, des programmes, des services et des politiques susceptibles d'aider les femmes immigrées, les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes membres d'autres minorités visibles à mieux s'intégrer à leurs communautés sans toutefois compromettre leurs désirs, leurs coutumes ou leur dignité.

---

75 p. 14, Clark, Lorenne, "Feminist Perspectives on Violence Against Women and Children: Psychological, Social Service and Criminal Justice Concerns", document inédit, 1989.

C'est dans cet esprit que l'Organisation nationale des femmes immigrantes et membres des minorités visibles a recommandé, en 1988, que :

> (traduction)
> "Les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les administrations municipales, avec la collaboration des communautés, travaillent conjointement...: a. à déterminer la nature et l'ampleur des besoins en matière de formation linguistique; b. à définir les objectifs de la formation linguistique; c. à déterminer les moyens les plus appropriés pour dispenser la formation linguistique; d. à établir des normes claires concernant le contenu des cours et les qualités des professeurs; et e. à déterminer quel financement il faudrait accorder pour assurer des services pédagogiques suffisants."

Dans l'ensemble, les groupements féminins et les autres groupes qui défendent les droits des femmes ont insisté sur le fait qu'il existe à l'état endémique dans notre société plusieurs formes subtiles ou flagrantes de violence contre les femmes. De plus en plus, les associations féminines entrevoient des solutions globales à cette violence endémique, plutôt que des luttes isolées contre un type où l'autre de violence. Par exemple, en 1989, l'Association canadienne des femmes Inuit, Pauktuutit, a adopté la résolution suivante :

> (traduction)
> "Étant donné que la violence contre les femmes est un problème permanent, il est résolu que chaque organisme et chaque comité des communautés Inuit, que ces groupes soient grands ou petits, (par exemple : les écoles, la police, les hôpitaux, les commerces, les conseils communautaires, les églises, les personnes élues, ainsi que chaque homme, chaque femme et chaque enfant) devraient s'employer à dénoncer toutes les formes de violence contre les femmes et les enfants, sans exception."

La violence et l'absence de sécurité ont également un lien avec la santé mentale des femmes. L'Association canadienne pour la santé mentale, dans un rapport sur les femmes et la santé mentale au Canada, publié en 1987, affirme que (traduction) "l'une des principales sources de tensions affectant la santé mentale des femmes qui travaillent à l'extérieur de la maison est le harcèlement sexuel dans le milieu du travail". Plus loin, les auteurs du rapport recommandent que (traduction) "l'on incorpore dans tous les documents conçus pour sensibiliser les gens au dossier de la santé mentale chez les femmes des renseignements sur le harcèlement sexuel et sur les façons d'y faire face".[76]

Les groupements féminins insistent également sur la participation communautaire. Par exemple, Pauktuutit, à Yellowknife (T.N.-O.) en 1989, a recommandé ce qui suit : (traduction) "que le maintien de l'ordre soit considéré comme un problème de la communauté et non pas seulement de la police. La police a besoin de coopération et d'une meilleure compréhension de la culture inuit".

De plus, de nombreux groupes féminins et d'autres groupes qui défendent la cause des femmes soutiennent depuis longtemps qu'il faut donner aux femmes un pouvoir de décision, afin qu'elles participent au façonnement de leur propre avenir.

RECOMMANDATIONS

Les résultats de recherches présentés dans ce document, les renseignements sur les besoins des femmes, la

---

76 p. 101, Association canadienne pour la santé mentale, "Women and Mental Health in Canada : Strategies for Change", Toronto, Ontario, 1987.

vision qu'ont les femmes de leur sécurité, de même que les recommandations et les orientations des groupements féminins à propos de la violence contre les femmes nous portent à conclure que l'éventuel plan d'action des municipalités doit intégrer des recommandations articulées autour des cinq grands thèmes suivants :

1. L'amélioration du sentiment de sécurité des femmes dans leurs foyers et dans leurs communautés.

2. Le combat contre les attitudes dégradantes à l'égard des femmes, notamment celles qui consistent à les considérer comme inférieures aux hommes et à fermer les yeux sur les violences physiques, sexuelles, psychologiques, sociales et économiques qui sont exercées contre elles.

3. La promotion d'une participation entière de tous les membres de la société à toutes les sphères de la vie communautaire, grâce à un abaissement des obstacles nés de l'inégalité, de l'injustice et de la discrimination.

4. L'élaboration de solutions coordonnées pour réagir à la violence contre les femmes.

5. La promotion et le soutien d'un leadership féminin dans la création de programmes et de politiques propres à réduire la peur et la victimisation des femmes.

Les recommandations qui suivent ont donc été organisées autour de ces thèmes.

A. Renforcer chez les femmes le sentiment qu'elles sont en sécurité et qu'elles maîtrisent la situation chez elles et dans leurs communautés.

Éducation

- Accorder des subventions aux communautés afin qu'elles lancent des campagnes de sensibilisation sur la prévention des agressions. (Voir le rapport Safe City, page 10). Il faudrait que ces programmes prévoient une sensibilisation des gens dans les lieux publics, par le truchement de campagnes de publicité ainsi que par la diffusion de renseignements pratiques propres à réduire le risque de victimisation (par exemple, quoi faire face au harcèlement dans la rue et quoi faire si l'on se fait agresser à la maison) et à permettre aux citoyens d'évaluer exactement les risques qu'ils courent dans leurs communautés.

- Encourager la police à divulguer certains renseignements pratiques et factuels aux habitants des divers quartiers (descriptions du caractère et du comportement des violeurs, des meurtriers et des conjoints violents) de sorte que les femmes puissent participer à leur propre protection (Women Against Violence Against Women).

- Inciter tous les corps de police municipaux à embaucher un spécialiste des cas d'urgence dont le travail consistera, notamment, à sensibiliser les fonctionnaires municipaux aux questions de la peur et de la victimisation et à leur enseigner des moyens pratiques de réduire les effets de la violence chez eux et parmi les familles et les amis de leurs clients.

- Lorsque la municipalité comporte un campus, y encourager l'instauration de programmes de sensibilisation et de prévention.

- Tenir des séances d'information à l'intention des membres des médias, afin de pousser ceux-ci à faire état des viols, des agressions et des meurtres de façon non pas à inspirer la peur inutilement, mais plutôt de façon à aider les citoyens à calculer de façon réaliste les risques qu'ils courent, à sensibiliser les gens aux options qui s'offrent à eux en cas de délit criminel violent et à faire savoir aux gens quels renseignements pratiques leur seront nécessaires pour gagner un procès, notamment les éléments de preuve.

- Encourager les conseils scolaires locaux à intégrer comme composante de tous leurs programmes un enseignement pratique de l'autodéfense, qui aidera les femmes à avoir une meilleure opinion de leur corps.

- Par le truchement des services municipaux des loisirs, embaucher des éducateurs qui soient sensibles au sentiment de vulnérabilité de nombreuses femmes, et dispenser à bon compte et de façon continue des cours d'autodéfense pour les femmes.

- Accorder un financement continu de fonctionnement aux organismes qui dispensent des cours d'autodéfense.

- Encourager les conseils scolaires locaux à offrir des classes ou des séminaires spéciaux sur la violence conjugale, les viols lors de sorties à deux, les viols sur les campus, les mauvais traitements aux enfants, les abus sexuels à l'égard des enfants, etc. en insistant sur les moyens pratiques de réagir à ces violences et sur une prévention qui soit fondée sur le changement des mentalités.

Installations matérielles

- Installer des portes transparentes aux ascenseurs des immeubles d'habitation et de bureaux chaque fois que la chose est possible, afin que les femmes puissent voir qui se trouve à l'intérieur avant de décider d'y entrer. (Safe City)

- Créer des comités chargés d'étudier la question de la sécurité dans les transports urbains, en se guidant sur des rapports et des recommandations déjà existants (p. ex. les recommandations détaillées de Moving Forward, rapport sur les transports en commun à Toronto). Il faudrait que des femmes participent à toutes les étapes de la planification.

- Demander aux commissions de transports de confier à au moins un planificateur la tâche d'examiner tous les projets de rénovation et de construction sous l'angle précis de la sécurité des femmes et faire en sorte que tous les responsables de la planification soient sensibilisés à ces considérations spéciales. (Moving Forward)

- Encourager les dirigeants des transports en commun à élaborer des protocoles concernant les suites à donner lorsque quelqu'un signale un cas de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle. (Moving Forward)

- Créer un comité local chargé d'examiner la question de l'éclairage, sous l'angle des parents de jeunes enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. (Femmes et ville)

- Installer un éclairage sécuritaire et des indications sur les issues de secours.

- Tenir compte de la sécurité en aménageant les zones urbaines où les piétons sont nombreux.

- Veiller à ce que les terrains de stationnement ne soient pas isolés.

- Encourager les services chargés du logement et de l'aménagement urbain à faire de la sécurité et des problèmes que connaissent les femmes et les jeunes familles dans le centre des villes une priorité permanente et à élaborer une grille analytique ainsi que des critères de conception qui intègrent les préoccupations des citoyens.

- Encourager les services du logement à créer des unités résidentielles répondant aux besoins des femmes et des familles avec enfants et tenant compte de la pauvreté et de l'inégalité de conditions de ces groupes.

- Favoriser la formation de quartiers à dimensions multiples et variées, c'est-à-dire des zones résidentielles où les pharmacies, les commerces d'alimentation, etc. sont faciles d'accès, et veiller à ce que les services se trouvent non seulement près des habitations mais aussi des lieux de travail et des écoles. (Femmes et ville).

- Demander aux services du logement et de l'inspection des immeubles d'intégrer dans leurs règlements concernant les entrées, les fenêtres, les stationnements, les ascenseurs et les escaliers des dispositions sur la protection contre le crime, la peur et la violence, en plus de celles relatives à la santé et à la lutte contre les incendies.

- Donner instruction aux services responsables des parcs et des loisirs, ainsi que des stationnements et des campus situés dans la municipalité, d'étudier l'aspect sécuritaire des emplacements relevant de leurs compétences. Pour ce faire, leur conseiller d'utiliser des rapports existants qui établissent des normes et présentent des recommandations, notamment ceux préparés par METRAC à ce propos (titres fournis en annexe au présent rapport).

Police

- Créer, dans les quartiers, de petites succursales des services de police qui soient accessibles de la rue et discrètes et dont le personnel se compose préférablement d'un agent de police et d'un coordonnateur communautaire civil.

- Encourager les chefs de police à organiser des activités propres à rendre la police plus visible, plus accessible, et plus facile à cotoyer. Pour ce faire, utiliser des moyens comme le retour à la formule de l'"agent de secteur"; la rédaction et la distribution d'un bulletin d'information sur la police; l'instauration de programmes de nettoyage des quartiers; etc.

Services de soutien pour les femmes

- Accorder aux refuges pour femmes battues et aux centres pour femmes violées un financement qui les aidera à multiplier leurs services d'action sociale et de prévention.

- Affecter des fonds au soutien continu d'autres organismes et programmes de lutte contre la violence.

- Financer la création, dans les quartiers, de lieux de rencontre pour les femmes et leurs enfants.

B. Lutter contre les idées reçues dégradantes pour les femmes, c'est-à-dire qui consistent à les considérer comme inférieures aux hommes et à fermer les yeux sur la violence physique, sexuelle, psychologique, sociale et économique qui est exercée contre elles.

- Encourager les conseils scolaires locaux à inclure dans leurs programmes des modules d'enseignement sur l'agression et les stéréotypes sexistes, où les comportements agressifs seront expliqués aux enfants et découragés chez eux grâce au renforcement et à l'apprentissage de formes non violentes d'interraction.

- Dans une perspective à plus long terme, encourager l'intégration de la prévention de la violence dans les programmes de cours des écoles publiques, des écoles secondaires, des collèges communautaires et des universités, et prévoir l'examen des politiques et pratiques actuelles qui supposent une tolérance, voire une promotion, de la violence.

- Tenir des réunions avec des représentants des entreprises locales, des organismes de transports publics, des agences de publicité, des réseaux locaux de radio et de télévision, des journaux, etc. afin de promouvoir le recours à des moyens autres que la violence et l'exploitation sexuelle dans les arts visuels et les textes écrits et pour encourager ces entreprises à ne pas tolérer et à ne pas exposer de publicités qui comportent une exploitation sexuelle des femmes.

- Tenir des séances de sensibilisation à l'intention des représentants des médias afin d'encourager ceux-ci à adopter une attitude plus responsable dans leurs reportages sur la criminalité violente.

- Récompenser les publicités égalitaires qui sont affichées et diffusées par les médias locaux.

- Récompenser les émissions de radio et de télévision qui dépeignent des relations exemptes de violence.

- Assurer à certains groupes multidisciplinaires ou à des groupements féminins voués à la prévention de la violence le soutien et le financement nécessaires pour organiser des

séances d'information à l'intention des politiciens locaux et des fonctionnaires municipaux, en vue d'aider ceux-ci à réaliser que la peur et la victimisation des femmes constituent un problème répandu et afin d'encourager l'élaboration de stratégies et de lignes directrices dont on puisse évaluer l'efficacité après un an.

- Encourager les églises à organiser des séances d'information pour aider les gens à combattre et à prévenir la violence.

- Établir des programmes de formation d'"avocats" qui iraient ensuite sensibiliser leurs pairs dans les écoles, les lieux de travail et les installations de loisirs.

- Encourager les infirmières de la santé publique et les comités régionaux de la santé à inclure dans tous les documents qu'ils élaborent en vue de sensibiliser le public au dossier des femmes et de la santé mentale des renseignements sur le harcèlement sexuel et les moyens d'y faire face (p. 101, "Women and Mental Health in Canada", Association canadienne de la santé mentale).

- Organiser, à l'intention de tous les politiciens et fonctionaires municipaux, des ateliers de sensibilisation sur la peur et la victimisation des femmes au regard de la violence généralisée contre les femmes dans notre société.

C. Promouvoir la participation entière de tous les membres de la communauté à la réduction de la vulnérabilité, de la peur et de la victimisation des femmes.

- Encourager les groupes culturels et de loisirs masculins à stimuler leurs membres afin qu'ils assument la responsabilité de la réduction de la violence contre les femmes. Ces personnes pourraient jouer un rôle important de sensibilisation du public en dénonçant les violences faites

aux femmes par les hommes ou, d'une façon moins structurée, aider à faire évoluer les mentalités à propos du rôle des hommes et des relations entre les femmes et les hommes. Ces groupes pourraient assurer un soutien financier aux services de première ligne qui portent secours aux femmes victimes de violence.

- Prévoir des incitatifs pour encourager les grandes entreprises à apporter leur soutien aux services de première ligne destinés aux femmes victimes de violence; pour parrainer des campagnes visant à sensibiliser leurs employés à la violence contre les femmes; et pour soutenir les campagnes de sensibilisation du public contre la violence et les délits criminels dont les femmes sont victimes.

- Rencontrer les représentants de syndicats et les encourager à parler du harcèlement sexuel dans leur réunions syndicales et à soulever cette question aux tables des négociations, s'il y a lieu.

- Là où existent déjà des programmes de formation en milieu de travail sur le harcèlement sexuel, encourager les gestionnaires à soutenir financièrement le développement et le fonctionnement de ces programmes.

- Demander aux locataires de donner leur avis sur la question de la violence contre les femmes et les autres problèmes de criminalité dans tous les lotissements d'habitation et les zones résidentielles.

- Insister pour que les responsables municipaux du logement n'exercent aucune discrimination contre les mères célibataires qui reçoivent des prestations familiales (p. ex. en considérant deux mères célibataires qui vivent ensemble avec leurs enfants comme constituant une "maison de chambres").

- (traduction) "Il faudrait établir des programmes pour aider les parents célibataires à obtenir des services enrichis de garde d'enfants tout en les encourageant à suivre des programmes de formation à l'emploi qui rehausseraient leur amour-propre et leur procureraient un revenu au-dessus du seuil de la pauvreté." (p. 19, rapport de l'ACJP "Safer Communities : A National Strategy")

- (traduction) "Il faudrait créer des programmes de loisirs plus stimulants et mieux adaptés aux jeunes désavantagés, notamment ceux qui risquent de tomber dans la délinquance." (p. 22, rapport de l'ACJP, "Safer Communities")

- (traduction) "Il y aurait lieu de concevoir des projets pour aider les jeunes désavantagés sur les plans social, économique et éducatif à se qualifier pour des emplois permanents." (p. 23, "Safer Communities")

- Inciter les églises à organiser des séances à l'intention des personnes dont les amis ou la famille font l'expérience de diverses formes de violence ou de viclation des droits.

- Établir un programme de formation de "pairs", de concert avec les personnes qui travaillent dans les refuges pour femmes battues et pour femmes violées, de même qu'avec la police et d'autres pourvoyeurs de services officiels de la communauté en vue de créer un réseau de bénévoles qui iraient dans les écoles, les lieux de travail et les installations de loisirs pour diffuser des renseignements sur les services que la communauté met à la disposition des victimes de violence et pour diriger les personnes que ce problème intéresse vers les endroits appropriés.

D. Appuyer et encourager les femmes à exercer leur leadership dans l'élaboration des politiques et des programmes qui servent à réduire la peur et la victimisation.

- Embaucher des femmes à titre de planificatrices désignées ou créer des organes consultatifs composés en grande partie de femmes, à qui l'on confierait la responsabilité expresse de l'intégration des besoins des femmes dans l'aménagement urbain.

- Faire en sorte que tout projet d'aménagement communautaire soit soumis à des femmes, au moyen d'entretiens privés ou de réunions collectives.

- Financer les programmes destinés aux femmes immigrées, aux femmes de couleur et aux femmes handicapées de manière à assurer leur survie et à ce que ces associations puissent faire traduire certains textes, produire de nouveaux documents et effectuer les recherches nécessaires pour répondre aux besoins de leurs clientèles.

- Accorder aux associations communautaires et de quartiers qui représentent le point de vue des femmes le soutien nécessaire pour entreprendre des études sur les conditions locales de sécurité.

E. Mettre l'accent sur une planification et sur une action coordonnées

- Aider à la création ou au soutien d'un organisme multidisciplinaire d'envergure locale qui soit conscient et instruit des expériences et des opinions des femmes et qui serve de catalyseur à une stratégie concertée de lutte contre la violence et la peur dans la ville.

- Financer cet organisme afin qu'il puisse examiner les besoins communautaires et les conditions de sécurité dans les transports en commun, les stationnements souterrains, les campus, les centres commerciaux, les parcs et les ravins, en se fondant sur certains rapports existants, y compris ceux publiés par le comité METRAC (Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children), de Toronto (on trouvera les titres des publications de METRAC à l'Annexe I du présent rapport).

- Créer un comité consultatif, relevant directement du conseil municipal, à forte représentation féminine, dont les membres proviendraient de programmes, ministères et organismes comme : la commission des transports en commun; les loisirs et les parcs; le service de la planification; la régie du stationnement; la police; les travaux publics; les conseils scolaires; les universités et collèges établis dans la municipalité; les refuges pour femmes battues; les centres de secours pour femmes violées; les associations de locataires et divers autres groupes qui souhaitent une réduction de la violence et des inégalités.

- Donner à ce comité consultatif instruction de travailler de concert avec l'organisme communautaire local fondé pour élaborer une stratégie concertée contre la violence et la peur dans la ville et d'examiner avec lui les besoins des femmes, des familles avec jeunes enfants et des personnes âgées, en matière de logement, d'accès aux transports, de soutien, de services et de sécurité.

- Fournir de l'aide à l'organisme communautaire pour qu'il puisse élaborer, de concert avec des membres du comité consultatif, des plans d'action et des stratégies de surveillance, en prévoyant un réexamen tous les deux ans.

CONCLUSION

La peur n'est pas seulement une réalité dans la vie des femmes, elle est un signe que nos espoirs de vivre un jour dans des villes où règnent la justice, l'équité et la sécurité ne sont pas en train de se réaliser. Toutefois, et c'est l'esprit qui sous-tend les recommandations de ce rapport, à condition de faire preuve d'une volonté politique forte et de mener une action coordonnée, concertée et qui soit adaptée à leurs communautés spécifiques, les responsables des administrations municipales ont la possibilité de jouer le rôle de dirigeants moraux et politiques, et de rétablir un climat sain et sûr dans nos villes. C'est au niveau municipal que l'on pourra le mieux mobiliser les énergies des groupes de première ligne et des citoyens, afin qu'ils prennent eux-mêmes en charge la tâche de se donner un avenir juste et sécuritaire. Ainsi, les femmes n'auront plus à vivre avec la peur.

ANNEXE I

OUTILS PRATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE SÉCURITAIRE

1. Commission sur la problématique des femmes en milieu urbain, ville de Montréal, "Femmes et ville", Commission de l'aménagement de l'habitation et des travaux publics, Déposé au Conseil le 6 mars 1989.**

2. Hall, Barbara; Layton, Jack; Hollander, Roger; Pantalone, Joe; Martin, Dale; Gilbert, Richard : "The Safe City : Municipal Strategies for Preventing Public Violence Against Women", Toronto, Ontario, octobre 1988.*

3. Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), the Toronto Transit Commission and Metro Toronto Police, "Moving Forward : Making Transit Safer For Women", Toronto, Ontario, 1989.*

4. METRAC, "Planning for Sexual Assault Prevention : Women's Safety in High Park", Toronto, Ontario, 1989.*

5. METRAC, "Women's Safety Audit Kit : Guidebook", Toronto, Ontario, 1989.*

6. METRAC, Women Plan Toronto and York University, "Women in Safe Environments Report", Toronto, Ontario, 1987.*

** On peut obtenir le rapport n° 1 en téléphonant aux bureaux de la Ville de Montréal : (514) 872-3772.

* Les rapports numérotés de 2 à 6 sont disponibles par l'entremise du Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC), 158, Spadina Road, Toronto, (Ontario) M5R 2T8 Tél. : (416) 392-3135.

BIBLIOGRAPHIE

Browne, Angela, When Battered Women Kill, The Free Press, New York, 1987.

Chapman, Jane Roberts et Gates, Margaret, The Victimization of Women, Sage Publications Incorporated, Beverly Hills, États-Unis, 1978. Cet ouvrage est le 3e volume d'une série (Sage Yearbooks in Women's Policy Studies.

Clark, Lorenne M.G. : "Feminist Perspectives on Violence against Women and Children : Psychological, Social Service and Criminal Justice Concerns", document inédit, Halifax, N.-É., 1989.

Commission sur la problématique des femmes en milieu urbain, Ville de Montréal, "Femmes et ville", Commission de l'aménagement de l'habitation et des travaux publics. Déposé au Conseil le 6 mars, 1989.

DuBow, Fred, McCabe, Edward et Kaplan, Gail : "Reactions to Crime : A Critical Review of the Literature", Résumé publié par le ministère américain de la Justice (Law Enforcement Assitance Administration), National Institute of Law Enforcement and Criminal Justice, novembre, 1979.

Gordon, Margaret T. et Riger, Stephanie, The Female Fear, The Free Press, New York, États-Unis, 1989.

Graber, Doris A. : Crime News and the Public, Prager Publishers, N.Y., États-Unis, 1980.

Hall, Barbara; Layton, Jack; Hollander, Roger; Pantalone, Joe; Martin, Dale; Gilbert, Richard : "The Safe City : Municipal Strategies for Preventing Public Violence Against Women", Toronto, Ontario, octobre, 1988.

MacLeod, Linda : Pour de vraies amours, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, Canada, 1987.

MacLeod, Linda : La femme battue au Canada : Un cercle vicieux, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, Canada, 1980.

Maxfield, Michael G. : Fear of Crime in England and Whales, Londres, Angleterre, 1984, Travail de recherche du "Home Office" (ministère de l'intérieur) portant le numéro 78.

Moore, Mark H. et Trojanowicz, Robert C. : "Policing and the Fear of Crime" in Perspectives on Policing, juin, 1988. Il s'agit du numéro 3 d'un périodique du National Institute of Justice Policy and Management, John F. Kennedy, School of Governement, Université Harvard.

Pauktuutit, Association des femmes Inuit, "Fifth Annual General Assembly" actes de la cinquième assemblée générale annuelle, du 13 au 16 mars 1989, Rankin Inlet, T.N.-O.

Pearson, Geoffrey : Hooligan : A History of Respectable Fears, Schocken Books, New York, 1983.

Persico, J.E. en collaboration avec Sunderland, George : Keep Out of Crime's Way : The Practical Guide for People over 50, publié par l'American Association of Retired Persons, Washington, D.C., 1985.

Rhodes, Dusty et McNeill, Sandra, directeurs : Women Against Violence Against Women, publié par Onlywomen Press Ltd., Londres, Angleterre, 1985.

Roeher, G. Allan Institute : Vulnerable : Sexual Abuse and People with an Intellectual Handicap" rédigé par Charlen[illegible] Y. Sens, 1988, Toronto. (Cette publication a reçu un soutien financier du Service de prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada.)

Russell, Diana, E.H. et Van de Ven, Nicole : Crimes Against Women : Proceedings of the International Tribunal, Frog in the Well (éditeur), East Palo Alto, Californie, 1984.

Septième congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants : "Victimes de la criminalité : La situation des femmes victimes d'actes criminels : Rapport du Secrétaire général", Milan, Italie, 1985.

Solliciteur général Canada : "Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 3 : La prévention du crime : Prise de conscience et pratique", Ottawa, Ontario, Canada, 1984.

Solliciteur général Canada : "Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 4 : Les femmes victimes d'actes criminels", Ottawa, Ontario, 1985.

Solliciteur général Canada : "Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 8 : Caractéristiques du crime avec violence", Ottawa, Ontario, 1987.

Solliciteur général Canada : "Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, bulletin 9, "Caractéristiques du crime contre les biens", Ottawa, Ontario, 1988.

Statistique Canada : "Enquête générale sociale, 1988 : Données préliminaires Cycle 3 : Risque personnel", Ottawa, Ontario, 1989.

Statistique Canada : "Le quotidien", Catalogue de Statistique Canada 11-001 F, Ottawa, Canada, 25 avril 1989.

Sterner Birgit et Modlich, Reggie : "Women Plan Toronto", Toronto, Ontario, 1987.

Association canadienne de justice pénale en collaboration avec le Conseil canadien de développement social, le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, l'Association canadienne des chefs de police, la Fédération canadienne des maires et des municipalités et l'Association nationale des centres d'amitié : "Des communautés plus sûres : une stratégie sociale de prévention du crime", Ottawa, Canada, 1989.

The Police Foundation : "Experiments in Fear Reduction : Houston and Newark Program and Evaluation Plans", rapport inédit présenté au National Institute of Justice par la Police Foundation, États-Unis, 2 août 1983.

Toronto Transit Commission, Metro Action Committee on Public Violence against Women and Children, et Metropolitan Toronto Police Force, Moving Forward : Making Transit Safer for Women, Toronto, 1989.

Women Plan Toronto : "Do You Know", Toronto, septembre 1988